

FLOCON
LES POUTRAINS
LA VALLÉE
56, rue du Flocon
59200 TOURCOING
Tél. 03 20 26 70 97

2021
RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le projet de texte de la nouvelle loi relative à la protection des enfants a été présenté, le 16 juin 2021.

Il vient amplifier la dynamique engagée dans le déploiement de la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022, avec pour ambition première, de garantir à chaque enfant protégé, les mêmes chances et les mêmes droits, de garantir aux enfants confiés à l'A.S.E., un cadre de vie sécurisant et serein, une sécurité affective et un accompagnement vers l'autonomie, à leur majorité.

Il est souligné que la protection de l'Enfance doit franchir une étape supplémentaire pour mieux protéger les enfants contre les violences, améliorer leur cadre de vie, et permettre aux professionnels, un exercice amélioré de leurs missions.

Ce texte a été adopté en première lecture, par le Sénat, le 16 décembre 2021 et devrait être promulgué en 2022.

Le rapport du défenseur des droits de 2020 :

« Prendre en compte la parole des enfants, un droit pour l'enfant, un devoir pour l'adulte » rappelle qu'il faut donner la parole aux enfants, moyen pour leur permettre de contribuer à l'établissement des politiques publiques qui les concernent directement.

C'est dans ce cadre-là que nous recevions en juin, à la maison des Poutrains, Monsieur Gauthier Arnaud Melchior, chargé de mission du secrétaire d'Etat de l'enfance et de la famille.

La visite de la MECS et les échanges avec les jeunes, quant à la vision qu'ils ont de leurs accompagnements et de la protection de l'enfance de manière plus globale, apparait dans son rapport « A (h) auteur d'enfant. »

Afin de ne pas se cantonner au biomédical et d'aboutir collectivement à une conception globale et multifactorielle de la santé, des réunions « bien-être et santé » ont été animées, par la psychologue et les chefs de service, dans chaque équipe de l'établissement. Le fruit de ce travail permettra d'établir le document bien-être et santé, qui fera référence, dans le processus santé revu en conséquence, soucieux que nous sommes d'améliorer nos offres de service, en réponses aux besoins des familles et des jeunes accompagnés.

Cette année, nous avons dû faire face à l'inconstance, et l'incertain et passer sous les fourches caudines, de la persistance des protocoles sanitaires.

Les gestes barrières que nous avons voulu protecteurs, ont, quelque fois, fini par mettre des distances, entre les personnes, jusqu'à mener certains à l'isolement, ou à des actions individuelles, risquant ainsi de perdre la dimension du collectif de vue.

L'équipe de La Vallée a constaté que le maillage dans l'accompagnement des enfants, aux comportements troublés, n'est pas toujours une solution satisfaisante et n'évite pas les ruptures fréquentes de parcours, au regard des différentes fins de prises en charge brutales.

Les professionnels proposent une réflexion à ce sujet qui laisse entrevoir un changement de paradigme dans l'accompagnement de ce public.

Pour l'équipe du flocon, il s'est agi de prendre garde à ne pas faire seul. Les absences de professionnels dues à la crise sanitaire, les passages à l'acte des jeunes en grandes difficultés, ont, quelques fois mené cette équipe à être dans la discontinuité. Avec humilité, l'équipe du flocon s'est mise au travail. Accompagnée, elle a cheminé, retravaillant le faire équipe, en partageant des valeurs communes, et en travaillant une organisation des pratiques au quotidien, qui inclut les échanges entre les personnes.

La pandémie a grandement impacté les jeunes **des Poutrains**, qui sont enclin au décrochage scolaire. Les nouvelles modalités d'enseignement, en présentiel et distanciel, n'incitent pas les adolescents à être constants, dans leurs cours et leurs devoirs.

Comment trouver ou retrouver un rythme, comment éveiller ou réveiller leurs envies ?

Les trois équipes de l'établissement, cette année, se sont, en fait, attachées et appliquées, à faire ensemble :

- Faire ensemble pour que les enfants en difficultés comportementales, trouvent un endroit où grandir,
- faire ensemble, pour offrir un accompagnement repérant et étayant à des jeunes en perte de sens,
- faire ensemble, pour que les jeunes se construisent un avenir.

Gardons à l'esprit que faire ensemble, c'est aussi faire « UN ensemble ».

Du point de vue sociétal et systémique, nous traversons une « crise », du lien social, qui s'est accentuée, avec l'émergence de la pandémie et son corollaire d'impacts.

L'enjeu de notre société, de nos structures est de recréer des espaces collectifs, dans et hors les murs, car c'est au travers de ce collectif que l'individu se socialise, se construit, dans le regard de l'autre et ainsi peut envisager des possibles relationnels sources d'attachement, de résilience et de bien-être.

CES TROUBLES QUI NOUS TROUBLENT : ENFANTS AUX COMPORTEMENTS PROBLEMES EN MAISON D'ENFANTS

Introduction

Les MECS accueillent, pour des séjours de durées variables, des enfants et jeunes majeurs en précarité sociale, carencés et/ou en danger. Leurs familles se trouvent en difficultés momentanées ou durables et ne peuvent, seules ou avec le recours de proches, assumer l'éducation de leurs enfants.

Aujourd'hui, selon la Haute Autorité de Santé 13% des mineurs et jeunes adultes accueillis en établissement relevant de la protection de l'enfance ont une reconnaissance par la Maison Départementale (MDPH) pour les Personnes Handicapées au titre d'un handicap, dont le handicap psychique.

Il est précisé que ces enfants protégés auraient 4 fois plus de risques que la population générale de développer des troubles psychiques. Selon les travaux de chercheurs canadiens, l'apparition des troubles serait favorisée par la combinaison de 3 facteurs :

le facteur biologique (variabilité individuelle), le facteur social (rôle important de la négligence ou de la maltraitance dans la petite enfance) et enfin le facteur psychologique (capacité de la personne à savoir gérer et réguler ses émotions).

Selon eux : « un large éventail des problèmes psychiatriques précoces peuvent être en grande partie dus à la combinaison de ces trois facteurs ».

Eléments qui aujourd'hui nous amènent à transformer notre façon de penser l'accompagnement. Cette année, sur la Maison d'enfants de Bousbecque, 18,75% des enfants accueillis sont envahis par des troubles du comportement. Ces derniers, déjà bien inscrits, ne se sont pas ou peu apaisés avec le temps et le placement. Ces mineurs ont besoin d'un accompagnement multi-partenarial, aux frontières de la protection de l'enfance, du handicap et de la pédopsychiatrie.

Sur la Vallée, nous avons en 2021 accompagné ces enfants qui présentent des comportements problèmes au sens de l'ANESM :

« comportements agressifs, comportements destructeurs, comportements défis, troubles de la conduite, troubles du comportement, troubles graves du comportement, violence, comportements dysfonctionnels et perturbateurs qui sont d'une intensité, fréquence ou durée telle que la sécurité physique de la personne ou d'autrui est probablement mise sérieusement en danger, ou comme des comportements susceptibles de limiter ou d'empêcher l'accès et l'utilisation des services ordinaires de la cité ».

Ce sont des enfants qui pourraient relever pour la plupart d'un accompagnement spécialisé de type ITEP.

Or, lorsque ces enfants sont accueillis, les démarches d'orientation n'ont pas encore été engagées, alors que celles-ci impliquent des délais de plusieurs mois. Dans ce laps de temps où tout est à construire, les professionnels de la

Maison d'enfants (éducateurs, psychologue, maitresses de maison, surveillants de nuits) se doivent au quotidien d'accompagner ces enfants qui présentent des troubles du comportement mettant à mal la relation et la gestion de groupe.

La relation

Le cœur de métier de l'éducateur spécialisé en Maison d'enfants pourrait être résumé au simple mot de « relation ». C'est à travers la relation que nous construisons patiemment la confiance nécessaire au travail sur les raisons du placement, l'histoire familiale qui sont autant de préludes nécessaires à l'installation d'un climat de sécurité, permettant aux enfants et adolescents accueillis d'évoluer au sein de notre structure de façon sereine.

L'éducateur a pour mission de nourrir cette relation au quotidien. Ceci a pour effet de permettre aux jeunes de faire l'expérience de la construction de relations sécurisées, de se sentir portés, de prendre confiance en eux, puis d'être en capacité de se tourner vers les autres. Pour ce faire l'éducateur doit pouvoir être disponible ce qui relève parfois du numéro d'équilibriste tant les tâches qui lui incombent sont nombreuses (écriture, gestion de rendez-vous, gestion d'un groupe, gestion de diverses tâches domestiques...). Ceci étant, cette mission est totalement à portée dans le cadre d'un service bien organisé.

Construire la relation en maison d'enfants

Les enfants que nous accueillons sont inscrits dans un modèle familial où la notion de danger est repérée (pas de repère ni de rythme de vie, pas ou peu de stimulation, pas d'identification transgénérationnelle, confusion des

places, violences physique, psychologique, sexuelle, besoins émotionnel et individuel non pris en compte...) engendrant des carences affectives, relationnelles et éducatives, des défauts de soins, des traumatismes.

Les familles peuvent être engluées dans un système de marginalisation, d'isolement social. Au-delà de les mettre à l'abri, il faut également pouvoir accompagner ces enfants et leurs familles à comprendre les raisons de ce fonctionnement, à identifier et consolider leurs savoir-faire pour, lorsque cela est possible, les aider à s'inscrire différemment dans la relation parent enfant.

Ces enfants n'ont, pour la plupart, pas ou peu bénéficié de soins et ont besoin de diverses prises en charge (médecine spécialisée, orthophonie, orl, dentiste, neuro pédiatre, neuro psychologue...). Tous se sont construits sur un mode d'attachement insécure et dysharmonique. Tous ont besoin de repères, d'un rythme de vie contenant et sécurisant. Certains peuvent découvrir comment se construit la relation mais savent ou apprennent à évoluer dans un collectif. Ce dernier les amène à se nourrir des interactions, à développer leur esprit critique, à se positionner en tant que sujet. Le collectif n'amplifie pas leurs problématiques (si l'accompagnement est étayant, tourné vers l'extérieur et si les besoins fondamentaux sont pris en considération) et leur permet (par l'accompagnement des professionnels qui utilisent ce collectif comme support à la relation) de développer, d'intégrer de nouvelles compétences psychosociales. L'éducatif prend alors tout son sens même s'il est conjugué au soin.

La nuance avec les enfants aux comportements problèmes est peut-être que le soin prend le pas sur l'éducatif dans l'accompagnement. Ce qui explique

que cet enfant aux comportements troublés s'inscrit difficilement dans un collectif et met à mal la dynamique de groupe et le professionnel.

M 11 ans a pu dire : « pourquoi vous vous occupez que des enfants qui font n'importe quoi, moi je suis sage et vous ne faites rien pour moi ? »

D'autres expriment leurs peurs. O 7 ans dira « T me fait peur quand il est en colère il casse tout ».

L'accompagnement des enfants aux comportements problématiques dans le collectif ne peut donc pas se décliner de la même manière si l'on souhaite garantir un collectif protecteur.

Le besoin de relation singulière (à l'épreuve du collectif)

En effet, nous avons pu constater à plusieurs reprises sur « la Vallée », au fil des années, que l'accueil d'enfants aux comportements problématiques met très souvent à mal cette dimension de la relation.

Comme le précise Romain Giffard, Caroline Langlois et Maguy Le Naour, « la symptomatologie de ces enfants s'unifie autour des pathologies de l'agir et de la relation, aux manifestations plurielles : agitation psychomotrice, instabilités, agressivité physique et verbale, rejet de l'autorité et des règles, trouble des conduites, impulsivités, dysharmonies cognitives associées et difficultés d'apprentissages ».

L'éducateur qui évolue la plupart du temps en binôme est obligé de revoir ses priorités. La relation au groupe de jeunes, que ce soit en individuel ou en collectif, est reléguée au second plan et détrônée par la dimension de sécurité. Le besoin particulier de ces enfants n'est pas suffisamment nourri dans la mesure où

les adultes de référence ne peuvent lui offrir ce qui relèverait presque de l'exclusivité. Le groupe s'avère pour ces enfants, angoissant par son effet surexcitant et tend à exacerber leur problématique relationnelle.

L'éducateur en charge de ou des enfants aux comportements troublés se retrouve seul face à un ou plusieurs jeunes dont la personnalité est bien souvent complexe. Ce sont des enfants qui n'identifient pas leurs émotions, pour qui tout est frustration, une demande, une réponse, un environnement, une phrase. La crise d'agitation est alors régulière et peut durer dans le temps.

L'enfant peut alors s'en prendre à lui-même, à ses pairs, aux adultes, au matériel, (violences physiques, verbales), tout en étant envahi par l'angoisse, le vide, l'incompréhension. Il n'est pas en mesure de se raccrocher à la relation. L'agitation montante arrive d'une seconde à l'autre dans un contexte qui n'est pas toujours le même. Ils amènent les professionnels à s'inscrire dans une relation exclusive, supportant difficilement qu'ils puissent interagir avec les autres enfants accueillis. Les effectifs d'encadrement actuels ne permettent pas ce type d'accompagnement.

De plus, même s'ils cherchent l'exclusivité, ils ont tout autant besoin que l'équipe soit en mesure de se passer le relais pour leur laisser des espaces de répit.

A leur arrivée, ce sont des enfants qui, par manque de stimulations, d'interactions dans leur milieu habituel, peuvent présenter des troubles du neuro-développement, des troubles de l'attention, de l'hyper sensibilité, des troubles autistiques. Ces troubles nécessitent un accompagnement particulier et un savoir-faire spécifique dont la formation d'éducateur spécialisé,

seule, n'enseigne pas toutes les subtilités.

L'équipe fait face à ces jeunes qui mettent à l'épreuve, à mal la relation éducative, leur accompagnement et viennent faire naître un sentiment d'impuissance. Devoir gérer l'agressivité de ces enfants engendre la crainte de ne pas réussir à protéger les autres enfants de cette violence. Ces enfants qualifiés régulièrement « d'incassables » ont pourtant besoin que les MECS puissent répondre à leur besoin d'accueil et donc de sécurité. Pour autant cela ne doit pas se faire au détriment des autres jeunes accueillis et/ ou des professionnels qui les accompagnent (à l'interne comme à l'externe de la MECS).

Fort de cette expérience, l'équipe de la Vallée a alors réfléchi, innové, composé pour ne plus devoir se sur-adapter à la problématique de ces enfants mais pour pouvoir leur proposer un accompagnement inclusif. Pour cela, les outils, plateaux techniques de la MECS, certes des ressources à l'interne, se doivent parfois d'être externalisés pour parvenir à cette inclusion.

Cette démarche de réflexion a fait appel à l'intelligence collective des professionnels de la maison d'enfants. Nous nous sommes saisi des expériences précédentes, des réussites, des échecs, pour tenter de penser différemment et possible, sous certaines conditions, l'accueil et l'accompagnement de ces enfants aux comportements problèmes.

Action auprès des écoles ou collèges

Expérience où la collaboration n'a pas été possible :

L'arrivée de l'enfant sur un lieu d'accueil engendre souvent un changement d'établissement scolaire. Une fois inscrit

sur le secteur, l'enfant intègre sa nouvelle école. Très rapidement, parfois quelques jours après son intégration, (système scolaire ordinaire) les instituteurs nous interpellent pour nous faire part de leurs difficultés à accompagner cet enfant dans le cadre scolaire. Il perturbe l'ambiance de classe, refuse de se mettre au travail, s'agite, se montre agressif.

Les instituteurs se disent souvent débordés, dépassés, démunis, n'arrivant pas à répondre aux besoins spécifiques de cet enfant. Nous sommes alors confrontés très rapidement, aux injonctions de certaines écoles et inspecteur académique, de mettre fin à la scolarité de cet enfant dans leur établissement.

D est un enfant de 5 ans qui est arrivé suite à une réorientation de famille d'accueil. D est scolarisé en grande section de maternelle. Dès les premières semaines, l'institutrice nous contacte. Elle explique qu'elle va demander une Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS) car l'accompagnement de cet enfant est complexe, constat que nous faisons également sur la MECS.

Très rapidement nous sommes confinés, nous réalisons le travail scolaire avec cet enfant sur la MECS. En septembre 2020, D intègre la classe de CP.

L'ESS est programmée, dès les premières semaines. Lors de cet ESS, l'institutrice dira : « si D ne part pas, je ferai valoir mon droit de retrait ».

L'inspecteur ne met pas fin à l'inscription de D dans l'école mais refuse qu'il se rende en classe. L'institutrice enverra les leçons et le travail scolaire sur la MECS. C'est donc l'équipe éducative qui a tenté de pallier à cela, différentes démarches ont eu lieu auprès de la pédopsychiatrie, auprès des services d'accueil de jour, mais aucune de ces démarches n'ont eu d'issue favorable.

D disposera d'une place dans un établissement Belge en septembre 2021, il aura été déscolarisé quasi toute une année scolaire et donc accompagné quotidiennement par l'équipe de la Vallée.

Ne souhaitant plus être confrontés à ce type de situation, nous avons alors engagé notre action différemment auprès des acteurs de l'éducation nationale.

En lien avec les directions des écoles et collèges de secteur, nous prenons au moment de l'inscription le temps de réfléchir aux modalités de scolarisation de cet enfant (que nous ayons ou pas l'information de la complexité de la prise en charge).

De plus nous nous engageons à venir en soutien si nécessaire auprès de l'équipe enseignante.

Nous partons du principe que quoi qu'il se passe, l'enfant ne sera plus déscolarisé. Nous entendons qu'il faille, parfois, même au jour le jour, adapter l'emploi du temps de l'enfant.

De fait, nous nous organisons pour avoir une grande disponibilité. Concept qui pourrait paraître simple mais qui se complexifie lorsqu'il s'inscrit dans l'organisation d'une Maison d'enfants.

Dès l'inscription, la cheffe de service se met en lien si nécessaire avec l'inspecteur académique du secteur. De plus le coordinateur de projet et la psychologue de l'établissement sont repérés, par l'équipe enseignante et par l'enseignant référent MDPH, comme étant leurs interlocuteurs et comme pouvant venir en soutien. Soutien qui peut être dans une dimension d'aide à la réflexion (besoins de l'enfant, spécificités des troubles, types d'accompagnement à favoriser) mais aussi dans la dimension du faire ensemble.

Expérience avec collaboration de l'équipe enseignante :

M 9 ans est un jeune garçon qui peut mettre à mal sa scolarité et la dynamique de classe. Il peut fuguer de l'école et n'hésite pas à se mettre en danger. M est dans du passage à l'acte lorsqu'il se trouve confronté à la frustration.

Cet enfant n'est pas en mesure de cloisonner. Envahi par une émotion qu'il n'identifie pas toujours, il n'est alors plus en capacité de se concentrer sur les apprentissages et ne centre son attention que sur son angoisse. Cela engendre des comportements troublés. Son instituteur nous fait part de son désarroi.

Très rapidement des réunions avec la famille, l'enfant, l'équipe enseignante s'organisent. Un plan d'actions est mis en place. Nous réfléchissons alors tous ensemble à ce qui pourrait être proposé à cet enfant. Nous expliquons à l'instituteur ce que nous mettons en place sur la MECS, en utilisant notamment des fidjets. Objets de médiations, totalement investis par M qui lui permettent de se canaliser. Nous expliquons le fonctionnement de ces objets et voyons avec l'instituteur comment ils pourraient avoir leur place dans le cadre scolaire. Etant dans cette dynamique de réflexion partagée, cet instituteur propose d'aménager l'espace de travail de cet enfant de façon à ce qu'il puisse bouger sans pour autant perturber la classe et valide l'utilisation de ces fidjets. Après avoir expérimenté cela, cet instituteur dira « c'est super avec ce coussin sensoriel il reste assis en classe ».

L'instituteur nous explique, dans un second temps, que la récréation est aussi parfois complexe pour cet enfant. Pourrions-nous, peut-être, penser l'aménagement de cet instant différemment ?

Pour ce faire, il sera convenu avec l'enfant et l'instituteur que le coordinateur de projet viendra en soutien lors de la récréation, le temps de comprendre les enjeux et d'aménager les conditions adaptées aux besoins de cet enfant. Suite à cela, M s'apaise et retrouve davantage une posture d'élève.

Nous avons fait le choix de présenter cette situation, mais nous aurions pu en présenter d'autres puisque cette pratique est aujourd'hui régulière.

Par exemple pour une autre jeune de 12 ans son professeur principal a pu nous dire : « si aujourd'hui, S est capable de poursuivre sa scolarité en collège classique c'est grâce aux aménagements et partenariats que nous avons créés ensemble ». Les propositions d'accompagnements peuvent différer puisqu'elles seront adaptées aux capacités, difficultés et besoins de ces enfants aux comportements problématiques. Même si cela a de nombreux avantages, nous avons tout de même remarqué que la présence de l'éducateur dans la sphère scolaire et notamment lors des récréations pourrait, si nous ne sommes pas vigilants, avoir pour effet de stigmatiser l'enfant dans le regard de ses pairs, mais comment faire autrement aujourd'hui ?

Partenariat et pédo psychiatrie

Expérience sans mise en œuvre possible de partenariat :

En 2019, nous accueillons A. Cet enfant mobilise en permanence à lui seul un adulte. Aucun des partenaires que nous rencontrons ne se dit en mesure de l'accompagner au vu de la complexité de son comportement.

Par exemple, les professionnels du CMP nous demandent de rester et

d'accompagner avec eux la consultation, l'école refuse la moindre collaboration, et cela se réitère, à chaque fois, que cet enfant rencontre une des institutions que nous mobilisons pour obtenir du relais et des temps de répit pour les autres enfants.

Dans cette situation les partenaires font défaut, il nous est, alors, impossible, de poursuivre cet accompagnement et nous sommes contraints de prévoir une date de fin d'accompagnement.

Bien souvent dans les situations complexes, le parcours de l'enfant est fait de ruptures et de réorientations incessantes. Même si les orientations du Schéma départemental Enfance Famille 2018- 2022 du département du Nord souhaitent « garantir la cohérence et la continuité du parcours de l'enfant protégé », le département est confronté à la réalité du manque de réponses adaptées, pour accompagner les enfants aux comportements problématiques. Réalité encore plus présente lorsque cet enfant ne bénéficie pas encore de dossier MDPH.

Aujourd'hui, cette situation reste gravée dans la mémoire des professionnels, et renvoie à un sentiment d'échec.

Expérience avec une coordination multi-partenariale :

T, enfant de 8 ans accueilli depuis 2019, fait partie de ces enfants ayant développé des comportements troublés au sein de son milieu habituel, comportements qui l'empêchent de s'inscrire dans la relation à autrui que ce soit amicale, familiale, scolaire, ou dans l'engagement d'un suivi thérapeutique. Dans cette situation, le partenariat avec le magistrat, l'aide sociale à l'enfance, la scolarité, la pédo psychiatrie n'a fait aucunement défaut. Tous les acteurs ont su et savent encore

se coordonner, se relayer. Nous connaissons le cadre d'intervention, reconnaissons tous les fonctions de chacun comme étant profitables à l'enfant, nous nous attachons à nous coordonner et à exercer nos missions respectives auprès de cet enfant. Au fur et à mesure de l'évolution de la situation, chacun à son niveau a pris ses responsabilités. Nous avons composé, parfois pris des risques mesurés en se servant de nos expériences passées, sans nier la pensée intuitive. Nous avons tenu et trouvé des alternatives pour que cet enfant puisse au même titre que sa sœur (également accueillie au même moment sur notre Maison d'enfants) retourner vivre au domicile de sa mère.

T multiplie en 2021 les crises d'agitation, peu importe ce qui se travaille en amont, rien ne semble l'apaiser. Pour autant, sa situation familiale se stabilise, sa mère se montre totalement inscrite dans la co-éducation. Même si T ne s'apaise pas, nous faisons le choix, en accord avec la référente sociale, de solliciter le magistrat pour augmenter les droits d'hébergements. Le magistrat valide notre proposition, sachant que nous nous engageons à mener en parallèle des entretiens familiaux sur la Mecs et au domicile (binôme coordinateur de projet et psychologue) pour accompagner ce qui va se vivre de nouveau dans la sphère familiale. Malgré cela T ne s'apaise toujours pas, bien au contraire, les troubles s'accroissent. Chaque soir la crise d'agitation a lieu, les passages à l'acte sont nombreux mettant en péril l'intégrité physique de tous (la sienne, celle des autres enfants accueillis, celle des adultes qui l'accompagnent sur la Mecs mais aussi dans le domaine scolaire). Bien évidemment, nous faisons le lien avec l'augmentation des droits d'hébergements. Nous aurions pu, en réaction de ce qui se jouait, par souhait

d'apaiser la situation, demander de nouveau la réduction des droits. Cette solution pouvait être perçue comme non risquée et raisonnable.

Pourtant, nous n'abordons pas la situation de cette manière et faisons le choix de discuter avec l'enfant, même si celui-ci semble incapable d'organiser sa pensée, tellement il est pris par son agitation. Nous prenons également le temps d'échanger avec la maman, en écoutant son analyse, son expérience des week-ends ou vacances vécus avec son fils. Cette dernière nous affirme que cette agitation n'est pas ou très peu perceptible lors des hébergements. Nous recueillons avec la référente sociale, le magistrat, l'école, les attentes, besoins, demandes de tous. Madame sait nous dire qu'elle est aujourd'hui prête à assurer sa fonction parentale, sans pour autant nier le fait que cela ne sera pas simple. Madame a conscience que la quotidienneté amènera d'autres choses, d'autres exigences qui ne se traitent pas de la même manière que lors des hébergements du week-end. L'école entend qu'il faille un passage de relais important et rapide pour que T puisse, si le retour à domicile est acté, bénéficier d'un dispositif adapté au sein de son nouvel établissement scolaire. Nous nous attachons à nous coordonner avec le CSM de secteur pour qu'il puisse, malgré la sectorisation, poursuivre le suivi de cet enfant en attendant que le CMP du lieu d'habitation de Madame puisse assurer le suivi. Tous les acteurs autour de cet enfant se coordonnent, tous, connaissons et assurons notre cadre d'intervention. Nous apportons conjointement avec le service gardien tous ces éléments au magistrat en proposant un plan d'action très clair avec des objectifs de travail à court, moyen et long terme. Le magistrat n'hésite pas, dans cette situation, à nous contacter directement à la Maison

d'enfants pour échanger des perspectives pour cet enfant. En effet, nous faisons l'expérience de réponses immédiates du magistrat. Tous, pensons qu'il faille prendre des risques dans cette situation et ne pas se contenter de faire le choix du moins pire.

En septembre 2021, T bénéficie d'un placement à domicile avec la mise en place d'une mesure de suite et d'accompagnement au retour à domicile que nous exerçons.

Aujourd'hui les troubles de T sont toujours présents, mais tous les acteurs soutiennent l'enfant et la famille de façon à ce qu'il puisse malgré ses troubles s'inscrire et trouver sa place au domicile, au CMP, au sein de son établissement scolaire (modèle ordinaire).

Le dossier MDPH est aujourd'hui construit, les maillages sont mis en place, le dossier au centre Psycho-Médico-Sociaux (PMS) est aussi établi et T attend de pouvoir bénéficier d'une place en dispositif ITEP ou en établissement belge.

Dans cette situation, nous avons externalisé la pratique et les outils de la MECS pour poursuivre cet accompagnement.

Projeter et construire l'accompagnement spécifique en MECS

L'écriture de ce rapport d'activité a engendré des temps d'échanges, de réflexions en équipe avant de passer à l'écriture. L'équipe éducative est alors en mesure de repérer ses forces, ses difficultés, et se montre force de proposition.

En s'appuyant sur leurs expériences professionnelles, savoir-faire, savoir-être, outils associatifs, comité technique, ils

sont aujourd'hui en mesure de projeter ce qui serait nécessaire pour penser l'accueil et l'accompagnement des enfants aux comportements problèmes possible en MECS. Qui dit possible sous-entend le fait que nous sommes dans une démarche de réponses adaptées au projet de l'enfant sans mettre en péril l'accompagnement des autres enfants.

La première chose passe par une procédure d'accueil où l'on repère les besoins, capacités, difficultés de ces enfants et on engage avec le service gardien des garanties à l'accueil. Sur notre secteur, pour avoir accès à un suivi thérapeutique les délais d'attentes sont longs. De plus, dans la mesure où cet enfant bénéficie d'un accueil en MeCS, le Centre de Santé Mentale (CSM° ne considère pas la demande comme prioritaire.

En effet, ils font face à de nombreuses demandes et n'ont clairement pas aujourd'hui les moyens de répondre aux besoins du territoire. Ils répondent alors à l'urgence et priorisent à juste titre un enfant qui ne bénéficie pas de regard éducatif autre que la famille. De fait, il faut alors envisager des moyens alternatifs et s'assurer lorsque le besoin est repéré qu'un suivi psychologique ou psychiatrique puisse s'engager même si celui-ci a un coût. Aujourd'hui certains UTPAS sont conscients de cela et engagent un financement en ce sens. De plus, comme nous avons pu le voir précédemment, nous devons nous assurer que le partenariat soit efficient et que chaque acteur engagé dans la situation assure ses fonctions et ses engagements.

La seconde passe par l'accompagnement de ces ou cet enfant dans sa quotidienneté par le biais de la ritualisation. Une fois les besoins repérés,

la mise en place de l'accompagnement se fera par un travail de séquences. Sa journée sera pensée, en fonction de ses capacités. Dans chaque séquence nous travaillons un objectif. Si l'objectif est la mise en lien avec l'autre, cela veut dire que le professionnel mène l'action pendant le temps voulu, en soutenant, accompagnant cet enfant dans la relation à l'autre via différents supports. Cela engage que ce professionnel n'assume que cette fonction et soit dégagé de tout autre accompagnement. La réalité de la MECS ne permet pas aujourd'hui ce fonctionnement en permanence. Pourtant par ce biais nous obtenons une évolution probante de la situation du jeune.

Il faut également prendre en considération l'architecture et les locaux. Il s'agit pour ces enfants d'avoir à disposition des lieux identifiés comme étant des lieux de replis. Lieux où ils peuvent s'exercer au sein d'un petit collectif, où ils peuvent avoir accès à diverses expériences sensorielles pour travailler sur la notion du corps, où ils peuvent retrouver des espaces de calme... Puis à d'autres moments pouvoir intégrer le collectif de la MECS tout en étant accompagnés par le professionnel, lors d'un repas, lors d'une sortie, lors des actions collectives. Cela permet de travailler la notion d'inclusion, dans le lien de proximité. L'architecture ne permet pas pour le moment de disposer de ces espaces, nous sommes persuadés que cela doit être un pré requis lorsque l'on pérennise ce type d'accompagnement.

De plus, l'équipe doit pouvoir se concerter régulièrement dans l'accompagnement de l'enfant et être engagée avec la psychologue dans un travail de mise en pensées et en sens de ce qui s'exprime dans ces comportements troublés et parfois dans de véritables crises d'agitations et de détresse. Nous savons

que ces manifestations résultent d'une perturbation du développement des liens d'attachement, d'une défaillance de la symbolisation et de l'élaboration psychique, et d'un raté dans l'intériorisation des limites. Pour autant, ces troubles peuvent rester, si nous n'y prenons pas garde, dans le domaine de l'impensable, de l'innommable et de l'agir. Ce contexte oblige l'équipe pluridisciplinaire à devoir constamment contenir, chaque adulte qui la constitue devenant alors auxiliaire du moi de ces jeunes en mal d'autonomie psychique et relationnelle. C'est une fois qu'éducateurs et psychologue se seront retrouvés dans un espace dédié à la mise en mots de leurs représentations et de leur compréhension de la situation qu'ils pourront organiser un espace de rencontre où la création devient possible, un espace où avec l'enfant ils pourront mettre en circulation pensées et paroles entre eux et amorcer la mentalisation essentielle au développement de l'identité de l'enfant.

Ce sont bien nos fonctions de tiers et de « moteur » auxiliaire qui sont ici sollicitées pour respectivement introduire la loi et permettre la symbolisation, et donner consistance à la mentalisation carencée. Somme toute, quelle que soit la fonction des professionnels, l'essentiel reste de percevoir la possibilité de leur proposer des expériences transitionnelles -selon la terminologie de Winnicott -. Elles pourront permettre aux enfants en mal de symbolisation et de mentalisation de trouver un espace intermédiaire pour élaborer ou transformer les contenus les plus inquiétants, les plus angoissants, et les plus innommables.

Le soin nécessite un accompagnement soutenu de l'enfant et de sa famille

passant par un travail d'équipe pluridisciplinaire régulé et cohérent.

Enfin, il s'agit aujourd'hui, pour les professionnels, de développer de nouveaux partenariats agissant dans le secteur du handicap pour s'appuyer sur leurs connaissances, et les adapter au milieu de la protection de l'enfance.

Pour conclure :

Par ce rapport d'activité nous souhaitons, en nous appuyant sur les expériences des professionnels de la Vallée, exposer les atouts et limites des Maisons d'enfants pour accompagner les enfants aux comportements problématiques. Nous voyons ici combien cette MeCS est engagée dans un processus de réajustement permanent pour répondre aux besoins des enfants aux comportements problématiques. Comme le disent Faber et Mazlish, « l'important reste que l'enfant continue de se voir comme faisant partie de la solution plutôt que du problème ».

Lors de son accueil en MECS, l'enfant doit pouvoir bénéficier d'un projet individualisé et d'un accompagnement adapté à ses spécificités. La loi de Mars 2016 relative à la protection de l'enfance rappelle la diversification des modes de prise en charge. Il est alors inscrit de prévoir un accueil spécifique pour ces enfants ayant des troubles du comportement.

Or, des dispositifs sont mis en place (création des équipes mobiles, réduction des délais pour obtenir la notification MDPH) mais la question d'un lieu de vie pérenne qui serait adapté à ces enfants reste complexe à envisager.

Aujourd'hui les maisons d'enfants ont acquis des savoir-faire. L'hébergement, le

collectif, (qui sont des outils de la MECS), peuvent être des forces tant qu'ils peuvent être pensés pour tous, tout en étant individualisés.

Chaque professionnel de la protection de l'enfance est aujourd'hui en mesure de se rendre compte du potentiel et des limites de nos institutions. Tous dénoncent des incohérences dans le secteur, des manques de moyens, des manques de places adaptées. Pour autant, il nous est encore très difficile malgré les bonnes volontés de chacun, de nous coordonner, de soutenir ensemble des projets, et surtout de faire continuité pour l'enfant.

D'après Romain Giffard, Caroline Langlois et Maguy Le Naour : l'enfant aux comportements troublés « détruit et souffre d'avoir détruit, il rejette et se fait rejeter, construisant au fil des interactions un vécu abandonnique, alimentant sa problématique où l'adulte n'est pas fiable et l'exclut, dans un processus circulaire pathologique. »

Les enfants instables sont caractérisés par un fonctionnement et une histoire socio-familiale faite de multiples discontinuités, ils se construisent sur de l'imprévisible et la non permanence. Ils ont besoin de reconstruire une qualité d'attachements et des relations sécurisées ».

Pourtant ce qui est proposé aujourd'hui, ne permet pas de faire continuité pour ces enfants. La diversification des lieux de prise en charge est favorisée au vu de la complexité de la situation. Ils sont ainsi accueillis par séquençage d'un lieu à un autre, faute de mieux. Comment pouvons-nous dans ces conditions, construire des relations d'attachement de qualité ?

Introduction

Nous avons projeté, pour cette année 2021, de poursuivre le travail avec les familles, avec une focale, plus spécifique, sur l'axe de la Santé.

En effet, les familles des enfants que nous accueillons sont, pour la plupart, en situation de précarité, de fragilité économique et sociale.

La précarisation est un facteur qui peut accentuer les vulnérabilités et les menaces, sur la santé, de chacun des membres de la famille, enfant, adolescent(e) et adulte.

La santé est donc une notion primordiale que nous abordons, dès la première rencontre, mais que les parents et enfants résumant, de fait, aux rendez-vous médicaux.

Lorsque que nous échangeons avec eux, nous prenons conscience que la question du bien-être, de la vie relationnelle, du soin, dans toutes ses dimensions, ne semble pas être perçue comme une nécessité, une priorité.

Selon la définition de l'Organisation Mondiale de La santé, la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas, seulement, en une absence de maladie ou d'infirmité. L'OMS introduit à ce moment, pour définir la santé, une composante sociale et dépasse la classique opposition :

Santé = absence de maladie.

Cet axe de travail dans l'accompagnement, qui nous est apparu essentiel, n'a, cependant, pas pu aboutir, comme nous l'aurions souhaité.

En effet, les restrictions sanitaires, maintenues, tout le long de cette année 2021, ne nous ont pas permis de mettre en place, comme nous l'avions pensé. Cette période de contraintes, nous a imposé, une nouvelle fois, à agir autrement et à s'adapter.

L'équipe éducative a, cependant, pu mener avec la psychologue de l'établissement, des réunions Santé et bien-être.

Ces rencontres avaient notamment pour but de se questionner ensemble sur : « la *santé c'est quoi ?* ».

Nous avons pu ainsi aborder la santé dans sa globalité, afin de pouvoir construire une image collective de la santé et de pouvoir projeter le développement d'actions, en ce sens.

Ce travail réflexif a été bénéfique, au niveau de notre pratique éducative, au quotidien, auprès des enfants, afin de rester vigilant à leurs besoins.

Nos échanges nous ont, également, permis, d'être en veille sur le fait, qu'il est important, dans cette longue période d'isolement, de continuer à faire ensemble.

Cette année 2021, est, donc, celle du changement qui s'annonce, qui impacte et qui invite à se requestionner individuellement et surtout collectivement, sur les liens, les relations, les espaces collectifs de vie,

la circularité dans la maison, les réflexes et repères à acquérir, pour chacune et chacun, afin de bien vivre ensemble.

Le changement est un véritable processus dynamique qui se révèle, d'autant moins, source d'angoisses, de tensions, qu'il est réfléchi, envisagé, anticipé ensemble. Les enfants, les professionnels ont démontré de véritables capacités à s'adapter dans un contexte extérieur impactant (covid) et intérieur (travaux).

Faire avec des travaux : comment organiser un quotidien ?

Les travaux ont, enfin, pu démarrer, en mars 2021, travaux d'aménagement, de transformation et de reconfiguration, de la maison d'enfants.

Pour améliorer le confort des enfants et notre consommation énergétique, nous nous sommes dotés, de quatre ballons thermodynamiques, pour la distribution d'eau chaude.

Cet équipement a impacté le réagencement et l'isolation au feu, de deux chambres dont une collective, de telle sorte, que les enfants ont dû dormir, dans d'autres chambres.

La salle télévision, la lingerie, la salle d'étude ont, également, été délocalisées et se sont trouvées en « transit », durant de nombreux mois, les travaux ayant pris du retard, faute de matériaux. C'est comme cela que la salle à manger est devenue le cœur de la maison, l'endroit où tout se passe.

De ce fait, il a fallu organiser avec les enfants, les adultes et les professionnels, l'occupation de cet unique espace devenu « salle à manger, à étudier/à regarder la télévision/ à faire des activités ».

A l'image des enfants, les professionnels se sont adaptés, à ces changements et ont développé une vigilance accrue, au regard de certaines zones de travaux. C'est pourquoi ils ont changé leur pratique, quant au moment de la douche, par exemple. L'habitude était prise que les enfants restaient, en salle de jeu, au rez-de-chaussée, pendant que d'autres allaient prendre leur douche à l'étage.

Les désagréments des travaux ont mené les éducateurs, à organiser cela autrement, afin d'être certains de pouvoir être vigilants, aux activités de chacun, à tout moment et que tous les enfants se situent au même niveau, à chaque fois. Cette nouvelle structuration de l'accompagnement, a permis aux enfants, contre toute attente, de plus investir leurs chambres et de vivre un temps calme, avant le repas. Nous pensons laisser ce fonctionnement en place quand les travaux seront finis.

Un autre avantage, et pas des moindres de l'avis des enfants, est qu'ils peuvent, certains soirs, regarder la télévision, en mangeant. Les éducateurs se sont saisis également de cette facilité (la télévision dans la pièce de vie) pour regarder avec les jeunes, des films qui pouvaient permettre, échanges et débats.

Faire avec les partenaires : Trouver ensemble comment faire autrement

Avec les mesures barrières et les différents protocoles, l'impossibilité d'accueillir des personnes extérieures, est restée très présente, cette année.

Nous souhaitons tout de même maintenir des ateliers bien être. L'objectif des ateliers socio-esthétiques demeure de travailler, l'estime et

l'image de soi et le soin apporté au corps. Il s'agit de permettre aux jeunes de pouvoir réfléchir au soin de leur corps, de leur accorder du temps, pour prendre soin d'eux et de leur transmettre au travers de l'intervention de la socio-esthéticienne, des règles de base, en termes d'utilisation de produits.

Ces ateliers, classiquement, se déroulent en présentiel, et en collectif. La socio esthéticienne enseigne et pratique certains soins esthétiques et amène de l'échange autour du bien-être.

Le présentiel en collectif permet, généralement, aux jeunes de se soutenir mutuellement, dans l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et échanger sur leur représentation, sur ce qu'elle induit dans le comportement pour eux et ce qu'ils souhaiteraient en faire.

« *Comment va-t-on faire des ateliers alors qu'on doit garder nos distances et nos masques ?* » a demandé une jeune.

Avec cette professionnelle, nous avons réfléchi, à une autre manière de faire. Avec un peu de scepticisme, nous avons tout de même organisé des séances en individuel et à distance en utilisant la Visio.

Ces espaces ont pu profiter à plusieurs adolescentes de la structure et ce fut un réel temps, mis à profit, pour prendre soin de soi.

Des témoignages d'adolescentes mettent en avant, cette approche « *franchement, ça m'a fait trop du bien ! c'est comme si l'esthéticienne était à côté de moi* », « *c'est génial et en plus toute seule, j'en ai bien profité !* ».

Le support a permis d'enlever la gêne, parfois, connue des adolescentes, lors de rencontre avec les partenaires. Une éducatrice faisait, également, la remarque, que cette nouvelle forme d'intervention, était en fait, en phase avec les appétences des jeunes.

Sabrina, 12 ans dira, « la Visio de l'esthéticienne, c'est comme un tuto, sur le net ».

Cette façon de faire, a effectivement, des points communs avec un tutoriel, en ce sens, que c'est une vidéo explicative et démonstrative, qui apprend à la jeune comment réaliser telle ou telle action.

Cependant, cette séance socio-esthétique 2.0 a surtout été personnalisée et a eu vocation à être interactive.

La détente, la relaxation et le bien-être ont été trouvés par les jeunes, non par le toucher et la présence physique, mais par l'écoute et la disponibilité de l'intervenante.

Chemin d'école :

Au vu de la situation et des circonstances inhabituelles, nous avons pu compter sur le soutien des différents membres de l'association « Chemin d'école » pour faire face aux difficultés rencontrées, dans la scolarité de certains enfants.

En effet, avec la situation sanitaire, la scolarité a été suivie, de différentes manières : en établissement scolaire, puis à la maison, puis de manière hybride ; et avec différents moyens : un ordinateur, une tablette, la mise en place d'application internet, pour le suivi scolaire.

Tous ces changements ont bousculé la manière d'aborder la scolarité pour les jeunes, tout comme pour les éducateurs et les parents.

Les habitudes dans l'accompagnement aux devoirs ont été bousculées et la dimension de la scolarité n'était plus gérée de la même manière par l'équipe, qui au gré des absences de certains membres, avait des difficultés, à parler d'une seule voix.

Les membres de l'association « chemin d'école », faisant les mêmes constats que nous, se sont rendus disponibles pour des rencontres, avec l'équipe éducative.

De manière très rapide, nous avons pu réfléchir ensemble, sur les problématiques rencontrées et à des propositions de soutien technique, mais aussi de réajustement, sur le temps de soutien scolaire, au sein de la maison d'enfants.

Une prise de conscience globale naît, alors, chez l'ensemble des intervenants. Nous nous sommes également appuyés sur les besoins des enfants, exprimés lors des assemblées d'enfants.

En effet, depuis toujours, le soutien scolaire s'organisait, à la maison d'enfants, en deux temps. Un premier, pour les primaires et un second temps, pour les collégiennes et lycéennes. Nous nous sommes aperçus que cette modalité ne correspond plus au public accueilli.

En effet, plusieurs jeunes que nous accueillons ont une approche et une vision de la scolarité, de l'effort et de la posture d'élève, qui reste singulière. Une manifestation de la difficulté qui s'exprime par de la fuite et de la colère.

Pour certains, un refus clair de se saisir de la main tendue, par les membres de l'équipe éducative, mais aussi des membres de « chemin d'école ».

Nous décidons ensemble alors de proposer une modalité différente, du soutien scolaire, avec l'établissement de créneaux individuels ou en binôme. Le but étant de permettre aux enfants et adolescents d'accéder à des conditions de mise au travail qui viennent répondre à leurs propres difficultés.

Par exemple, nous observons que le regard de l'autre, face à la difficulté, génère de l'inconfort et de la provocation, chez certaines jeunes que nous accueillons.

Pour permettre d'installer dans le temps ce changement de pratique, des outils ont été réfléchis en équipe, pour optimiser les temps de soutien scolaire.

Ainsi l'éducateur se saisit des applications scolaires (école direct, pronot) pour suivre la scolarité, ainsi que les travaux demandés, par les écoles.

La mise en place d'un cahier de suivi et de devoirs. L'équipe s'en saisit pour noter les devoirs reçus, via l'application et les observations.

Constance qui assure l'aide aux devoirs, utilise ce cahier pour avoir les devoirs et éviter les pertes de communication. C'est un outil qui lui permet, également, de noter l'investissement de chaque jeune, lors du temps de devoirs.

L'accompagnement dans la scolarité est l'affaire de tous, les rencontres avec les membres de l'association « chemin d'école » et les jeunes, sur des temps

individuels que nous avons projetés ont pu démarrer.

L'objectif est d'aborder avec les jeunes et les enfants, la question de l'avenir, du devenir de chacun :

« que veux-tu faire quand tu seras grand ? ».

Les réponses permettent alors, ou pas, d'aborder la question du cursus scolaire, du type d'étude, à entreprendre.

Flore, vice-présidente de « chemin d'école », fait également profiter certains des jeunes, de son réseau d'entreprise.

Une jeune fille par exemple, souhaitait s'engager dans des études de vente, sans en être complètement convaincue.

Flore lui a, alors, proposé de faire un stage dans une chaîne de magasin, dont elle connaît bien le manager. L'objectif est de pouvoir donner les moyens aux enfants et aux jeunes, de faire des choix éclairés, et de ne se fermer aucune porte.

Le large réseau de notre partenaire « chemin d'école » va également permettre à plusieurs adolescentes, de répondre à certaines de leurs aspirations.

En effet, certains enfants vont pouvoir intervenir dans un centre de refuge pour animaux afin de leur apporter du soin et de partager du temps, avec eux.

Il s'agira également de pouvoir les sensibiliser à la cause animale.

Faire avec de nouveaux collègues et faire équipe

Les absences engendrées par les conséquences de la crise sanitaire (cas contacts, positivité au COVID, absence pour garde d'enfants...) nous ont amenés à effectuer des recrutements, de nouveaux salariés, pour des périodes, plus ou moins longues.

Ce « turn over » a permis de rappeler qu'il n'existe pas d'équipe établie, une fois pour toutes, mais des équipes plus ou moins stabilisées.

L'arrivée de nouveaux membres, dans l'équipe a été, dans un premier temps, une bouffée d'oxygène, occasionnant l'apport de nouveaux points de vue, de nouvelles pratiques et expériences.

Puis, des différences dans les pratiques ont vu le jour, faisant naître un sentiment de discontinuité dans l'accompagnement des enfants, dans les actes concrets de la vie quotidienne.

Comment les enfants peuvent grandir sereinement quand il n'y a pas de repères suffisamment clairs pour tous ?

Nous profitons ensemble, alors, des différentes instances, pour essayer de réfléchir ensemble, afin d'harmoniser notre accompagnement.

Pour ce faire, plusieurs temps de réunions se programment, pour revoir les règles de vie et leur donner un sens commun, il s'agissait de se mettre d'accord, sur notre cadre d'intervention.

Les membres d'une équipe se doivent, effectivement, de travailler autour de leurs différences, pour réussir à rendre leurs pratiques complémentaires.

Mais le travail en équipe et le faire équipe sont importants, puisque cela permet au groupe de confronter les différents points de vue, afin de se mettre d'accord, sur une manière d'intervenir auprès des enfants.

Posons que le « faire équipe » est un processus, c'est à dire un espace de compromis, à propos d'un positionnement théorique et clinique en vue de réaliser des tâches communes, à l'attention des publics concernés.

Pour accompagner ce processus, la régulation et l'analyse des pratiques sont les outils, mis à disposition des équipes.

Ceci étant, la discontinuité et les incompatibilités dans l'équipe, ont persisté et nous ont obligés, à travailler cette dimension en profondeur.

Pour mener à bien ce travail de consolidation d'équipe nouvelle, il nous est paru important d'engager un travail de régulation d'équipe, sous un autre format et complémentaire de celle déjà existante.

Le cahier des charges, rapidement établi, permet de mettre en œuvre 3 séances de « formation, à la régulation » avec pour but de :

Développer individuellement et collectivement des compétences pour :

- Mieux comprendre ce que chacun(e) vit dans les relations interpersonnelles au travail,
- Aborder ensemble les tensions ou conflits, passés et actuels,
- Apaiser les tensions ou conflits, passés et actuels.

Travailler ensemble sur la pose et le maintien d'un cadre cohérent, au regard des besoins des jeunes accueillis et du projet de service par le biais d':

- Apports d'éclairages théoriques, sur la régulation des conflits interpersonnels et sur la négociation raisonnée, sur les intérêts et besoins.
- Apport théorique sur les fondamentaux, d'un cadre sécurisant et cohérent, au regard des besoins des jeunes et du projet de service.

Ce fut des temps où les professionnels ont pu se parler, avec le soutien de l'intervenant pour s'exprimer sur les différentes pratiques, les incompréhensions et les interprétations.

Une éducatrice partagera sa conclusion de ces séances de travail : « en individuel, on est dans le faux ; dans le collectif, on est dans le vrai ! »

Faire avec les enfants pour vivre ensemble

Le camp 2021 entame une réelle rupture de vacances estivales, pour la maison du Flocon.

En effet, depuis plus de 20 ans, le camp se déroulait dans le sud-ouest de la France, du côté de Bordeaux. Cette année, nous nous sommes orientés vers le sud Est, à Arre. Le groupe est composé de 12 enfants âgés de 5 à 17 ans.

Les enfants ont rapidement adopté la région et ce qu'elle propose, même s'ils ont régulièrement fait référence à « leur ancienne maison de vacances ». Le

gîte est positionné entre montagne et mer, champs et villages.

Il permet une bulle, complètement, dépaystante. L'environnement nous a permis de nous déconnecter, de notre quotidien.

Le fait également de vivre en vase clos, a permis de sortir des contraintes du protocole sanitaire, obligatoire dans le fonctionnement de la maison d'enfants.

Rapidement, le masque est tombé, puisqu'aucun participant ne montrait de signe de maladie. La surprise de se redécouvrir, sans le masque, de retrouver le visage du collègue, de découvrir, pour certains enfants, le visage des éducateurs, le sourire des uns et des autres.

Charlotte a pu le dire avec ses mots « *ça fait du bien de pouvoir respirer et vivre sans le masque* », certains ont partagé un sentiment réel de liberté. De ce fait, l'organisation de la vie ensemble, en vacances, s'est faite naturellement. Les temps d'échanges pour projeter, la programmation et les participations à la vie collective, se sont faites de manière fluide.

L'équipe a pu vivre des temps de rencontres différents de celui du quotidien et surtout de manière plus spontanée. Les enfants vivant le séjour questionnent alors les professionnels sur leur vie personnelle « *dis-moi Jonathan, tes enfants te manquent ?* ».

Un rythme de vacances qui a pu être vécu pour certains enfants, comme un moment ressemblant, à une vie de famille.

La tête de l'éducateur au moment du lever, le pyjama de l'éducateur, participer à pendre le linge et « *faire de la cuisine* », comme disent les enfants,

sont des moments qui ont pu alimenter ce sentiment, de se sentir appartenir à un groupe, de pouvoir être et faire ensemble, sans contrainte de lieu et de temps.

Ainsi, chacun a pu jouer ses notes dans la partition « du faire ensemble », ce qui a pu être profitable pour tous.

Suite aux restrictions sanitaires, le nombre d'inscriptions, au centre de loisirs s'est trouvé limité, de telle sorte que tous les enfants n'ont pas pu profiter des activités, du centre de loisirs.

Qu'à cela ne tienne, une éducatrice a proposé de travailler un projet de spectacle, pendant les deux semaines de vacances scolaires. Les enfants et adolescents ont débordé d'imagination et l'accompagnement des professionnels auprès des adolescentes a permis à un spectacle musical, de voir le jour.

Adultes et enfants ont pu ainsi partager un moment hors du temps.

Sur des temps identifiés, pendant les vacances scolaires, des marches en forêt et des randonnées, sont organisées avec le groupe d'enfants du Flocon.

Alors que les jeunes refusent, assez facilement, de se rendre à pied, au supermarché, situé à 5 minutes, de la maison d'enfants, ils sont très nombreux à vouloir y participer.

Lors de ces **randonnées**, ces derniers font preuve, d'une réelle capacité à l'effort, de dépassement de soi, de solidarité, en s'encourageant lorsque les chemins sont pentus.

Pour conclure :

Le « travail ensemble » est inhérent à l'intervention sociale et c'est ce à quoi, cette année, nous nous sommes appliqués.

Faire avec, avec des travaux, avec des conditions sanitaires peu avenantes, avec nos partenaires et puis faire ensemble, en équipe.

C'est la mise en œuvre d'une nouvelle dynamique de travail qui a permis à l'équipe de se consolider et de s'adapter, aux nouveaux besoins des enfants, accueillis en MECS.

Une équipe nouvelle qui a éprouvé le besoin d'apprendre à faire ensemble.

Faire en équipe et faire équipe, c'est, aussi, faire confiance, en ce nouveau collègue, venu avec, comme première intention, de juste apporter de l'aide, soutenir et des valeurs de bien vivre ensemble.

Le « faire équipe » suppose une organisation des pratiques incluant des échanges entre les personnes, c'est-à-dire un certain partage, dans un « vivre avec » suffisant. Le faire équipe prend alors sens dans le faire ensemble.

Nous formons le vœu que 2022, nous permettra de pouvoir faire, plus aisément, avec les familles.

DECROCHAGE SCOLAIRE : REPRENDRE CONFIANCE ET SE CONSTRUIRE UN PROJET DE VIE

Si on prend le temps de chercher ce qui a été publié sur les questions de décrochage scolaire pour les jeunes accueillis en établissement, les résultats restent limités tant ils semblent ne pas être une priorité.

Et c'est bien ici de cela dont il s'agit : pour qui la scolarité est un facteur de réalisation ? Bien évidemment, adultes, professionnels, considérons l'Ecole comme un passage obligé dans la construction d'un projet de vie.

Leur parcours de vie permet-il à ces adolescents au vécu singulier de se construire par une trajectoire scolaire identique à leurs pairs ?

Dans un rapport publié en 2021 de l'ONPE (Observatoire National de la Protection de l'Enfance) intitulé « la question scolaire à la périphérie de l'intervention en milieu ouvert » mené sous la direction d'Alice Anton et Benjamin Denecheau voici ce qui est relevé :

« La population des enfants suivis à un moment donné par une mesure en Protection de l'enfance apparaît marquée par un cumul de difficultés individuelles, familiales et sociales. (...) Les jeunes pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance rencontrent fréquemment des éléments identifiés comme favorisant les difficultés scolaires. Tout d'abord, ils rencontrent davantage de problèmes de santé ou des troubles psychologiques. La littérature sur les enfants placés indique qu'ils ont le plus souvent connu des attachements faibles ou désorganisés (Aldgate et

Jones, 2006). La persistance des négligences peut avoir des conséquences importantes et durables pour le développement émotionnel de l'enfant, et impacter les habiletés cognitives et les compétences sociales, réduisant ainsi les performances scolaires. »

Nous allons donc vous présenter au travers de ce bilan d'activité les stratégies qui sont les nôtres pour lutter contre le décrochage scolaire que nous avons observé de manière plus conséquente en 2021. Aucune méthode n'est à mettre de côté pour permettre aux jeunes de se saisir de leur projet qui ne peut passer que par une prise en compte d'un facteur, d'une compétence évidente, l'estime de soi.

Paroles de jeunes

Karine, 19 ans nous dit ceci de son parcours scolaire :

« Je n'aimais pas ce que je faisais. On nous apprend des trucs qui ne nous servent pas dans la vie. Quand j'étais chez mon père, je ne sortais pas, c'était compliqué donc j'étais dans ma chambre et j'écrivais pour apprendre. Et en foyer ou en famille d'accueil, il y a des gens et c'est difficile de travailler et de se concentrer.

Je voulais travailler avec les animaux et devenir vétérinaire mais les études étaient trop longues. Aujourd'hui pour travailler dans la vie, il te faut un diplôme.

L'école c'est bien ça t'aide à te faire des amis et puis tu as des profs qui te permettent d'apprendre, ça te permet de créer des liens.

Mais l'alternance pour moi c'est mieux, tu apprends un métier et tu peux trouver un boulot.

Pour l'instant je travaille pour mettre de l'argent de côté et je ferai mon CAP un peu plus tard. »

Christophe, 18 ans :

« Jusqu'au collège tout se passait bien. J'ai intégré une 6^{ème} SEGPA jusqu'à la 4^{ème}.

De ma 4^{ème} à ma 3^{ème}, mes notes ont baissé du fait du décès de mon père. J'ai fait une seconde système numérique où je me sentais bien, mais ça se passait mal en famille d'accueil à Cambrai donc je suis revenu à Roubaix. J'ai intégré une structure et j'ai commencé un apprentissage en pâtisserie.

Une fois arrivé au Collège et au Lycée, j'ai trouvé ça répétitif et je n'avais plus envie. J'aurais aimé avoir plus de professionnels pour m'expliquer, m'encadrer avec plus de temps pédagogiques pour ne pas me laisser sans comprendre.

L'école ça représente l'avenir, un métier sûr, un diplôme, c'est plus facile pour trouver du travail.

L'école idéale pour moi ça serait plus de pratique et une théorie mieux expliquée, plus encadrée. »

Estime de soi, contextes de vie à l'adolescence

Nombre de cliniciens abordent l'adolescence « comme un processus qui s'appuient sur un point de vue développemental dans le sens d'un processus de changement dans différentes lignes de développement,

dans différents axes de la vie intra et inter-individuelle ». Ces changements dans la continuité psychique et dans les liens entre réalité interne et la réalité externe de l'environnement peuvent être des ruptures ou non, prendre des formes critiques ou pas. Concernant l'estime de soi, l'adolescence est donc une période cruciale pendant laquelle il s'agit de trouver son identité et consolider l'estime de soi. C'est à ce moment de la vie que l'adolescent cherche à définir son identité, et les questions « qui suis-je ? D'où je viens ? où vais-je ? quelle est ma place, quelle est ma valeur ? » sont au centre de ses préoccupations. Il va devoir développer la conscience de sa valeur personnelle, par le biais d'une diversité d'expériences et de la reconnaissance qu'il pourra trouver dans différents domaines de la vie (le quotidien les relations, les apprentissages, le sport, les loisirs ...). Les composantes de l'estime de soi sont toutes mobilisées à cet âge de la vie : la confiance en soi qui pourra dès lors installer des sentiments de sécurité intérieure et de compétence, l'image de soi est une connaissance de soi par le regard porté sur son image en tenant compte du regard de son entourage, et enfin l'amour de soi en lien étroit avec la construction des liens d'attachement et du sentiment d'appartenance.

Développer l'estime de soi dans une période de changements reste un défi d'autant plus avec des jeunes aux prises avec une souffrance psychique et ayant dû affronter des traumatismes dans leur parcours de vie. Nous avons choisi de proposer à ces jeunes la possibilité de faire des « pas de côté » pour s'exprimer, créer, penser, s'estimer ... petits pas par petits pas.

Au fil des accueils, nous pouvons constater l'évolution des

problématiques de ces adolescents. Hormis les parcours semés de vécus traumatiques, impensables, nombreux sont les adolescents qui présentent des défauts de mentalisation qui ne leur permettent pas de faire quelque chose des moments de leur quotidien, de leur offrir du liant et du sens. Comme le résume Fonagy, mentaliser, est « une façon d'utiliser sa pensée de manière vivante et souple en connexion avec ses émotions C'est prêter attention aux états mentaux, aux siens, aux autres »

D'autres adolescents traversent des périodes particulièrement critiques avec décompensation psychique sévère qui nécessite des hospitalisations en service de psychiatrie. Nous savons d'ailleurs que la carence de mentalisation, lorsqu'elle est chronique, se traduit essentiellement par des problèmes dans le domaine de la pensée ou le domaine des émotions. Le résultat se retrouve dans des problématiques diverses, depuis les états limites jusqu'à certaines addictions, en passant par un mal être en lien avec un sentiment dépressif d'abandon. C'est comment, dans ce contexte, pas après pas nous pouvons soutenir la possibilité de "gérer" au mieux les situations avec ses propres ressources, avec l'aide des autres, et si besoin, par moments, avec une béquille.

Il est certain que le contexte sanitaire lié à la Covid 19 a renforcé les fragilités de ces jeunes en devenir, et avant cela l'usage des écrans de toute sorte qui tendent à appauvrir la pensée et la créativité.

Scolarité et contexte sanitaire

Nous ne pouvons que constater que la crise sanitaire a affecté les jeunes en

général et/ou aggravant des expressions de mal-être et de détresse.

Les jeunes accueillis, déjà en proie à une certaine fragilité sur le plan psychique liée aux problématiques familiales à l'origine de leur accueil, sont plus particulièrement mis en difficulté.

Les jeunes confiés en établissement éprouvent de manière générale (en dehors de la crise sanitaire actuelle), de grandes difficultés à se maintenir dans leur scolarité et il n'en est pas autrement pour certains jeunes accompagnés au sein de notre service.

Bien que les écoles soient restées ouvertes, le système éducatif est mis à mal par les diverses organisations en lien avec les protocoles sanitaires. Nous avons pu constater dans nos échanges et rencontres avec les établissements scolaires dans lesquels les jeunes de la MECS des Poutrains suivent leurs enseignements (classes fermées, professeurs absents, enseignements en distanciel...).

Ainsi et malgré les efforts du corps enseignant pour garantir la continuité des enseignements et de l'instruction, les résultats de certains jeunes se sont dégradés du fait d'un manque croissant de motivation et de mobilisation.

Les adolescents présentent une grande anxiété quant à leur avenir et pour certains la chute de leurs résultats scolaires les amène sur la voie du décrochage scolaire et un sentiment profond d'échec.

Pour ceux qui ont arrêté leur scolarité, l'année 2021 ne leur a pas permis d'engager un réel travail sur le plan de l'insertion professionnelle. Les effets de

la crise sanitaire ont rendu difficiles l'accès aux dispositifs de droit commun, l'accès à la formation, la mise en stage et plus globalement l'ouverture sur l'extérieur.

Nous ne pouvons que constater la mise à mal de l'accompagnement socio-éducatif.

Par ailleurs, tout cela a conduit les jeunes à un repli sur eux-mêmes, un isolement prononcé et plus encore et plus simplement, une difficulté évidente à sortir des murs de la Maison d'Enfants. Là encore, l'exemple de Sabrina reste le plus parlant concernant ce constat. En effet, celle-ci passe le plus clair de son temps dans sa chambre et ne descend que très peu pour être en lien avec ses pairs.

Elle se concentre sur son téléphone portable et se consacre à la recherche d'un nouveau logement pour sa mère récemment expulsée de son domicile. Elle dit craindre le regard des autres et présente une très mauvaise estime d'elle-même disant ne pas être en capacité de tenir les projets qu'elle engage.

Il nous faut alors penser le développement des compétences psychosociales, le travail d'accès à l'autonomie qui font partie des fondamentaux dans les projets d'accompagnement individualisés mis en œuvre pour chacun des jeunes accueillis.

De plus, nous constatons plus que jamais le besoin des jeunes de compter sur la présence éducative pour se réaliser et évoluer tant leur confiance en eux et leurs capacités à agir s'en trouvent malmenées par le décrochage scolaire.

Fort de cela, il nous semble essentiel aujourd'hui de regarder vers l'avenir et

amener les jeunes autant que faire se peut, à s'ouvrir.

Il nous faut pour cela repenser, renforcer et créer plus de liens avec les acteurs du territoire, avec les dispositifs en mesure de répondre aux difficultés des jeunes que nous accueillons afin de leur offrir l'opportunité de sortir de leur isolement.

Les démarches d'accompagnement

Les partenaires présents sur le territoire

Le confinement de 2020 a amené son lot d'incertitudes, d'angoisses et de ruptures dans la scolarité des adolescents.

Plusieurs jeunes ont persévéré dans leur investissement mais nous avons pu constater une évolution des profils des jeunes accueillis au sein de la maison des Poutrains.

On observe un changement dans leurs besoins et attentes en termes de scolarité.

Plusieurs jeunes montrent une incompatibilité avec la scolarité « classique » et expliquent : « **Je ne peux pas rester sur une chaise pendant deux heures, je peux pas me concentrer** » ou alors disent plus simplement « **j'aime pas les cours, ça ne m'intéresse pas** ».

De ce fait, nous nous sommes orientés vers les partenaires disposés à proposer un accompagnement pouvant correspondre à leurs besoins.

Nous en avons recensé plusieurs :

- Les lycées

Nous échangeons régulièrement avec les Conseillers Principaux d'Education (CPE) pour mobiliser, valoriser les

compétences et aussi prévenir le décrochage scolaire. Nous partons du postulat que le premier partenaire dans une situation pouvant conduire au décrochage scolaire est l'établissement scolaire lui-même.

Nous avons été amenés en 2021 à travailler pour plusieurs situations de jeunes en lien très étroit avec les lycées du secteur pour trouver des solutions afin de prévenir un éventuel arrêt de scolarité (aménagement d'emploi du temps, temps de stage, réorientation, immersion dans d'autres filières à partir de l'orientation choisie).

Les établissements scolaires sont ceux qui, dans la majorité des situations des jeunes concernés, étaient en mesure de trouver des réponses aux difficultés rencontrées, forts de leur connaissance du parcours scolaire des adolescents.

Aussi, il n'a pas été rare que les professionnels demandent des temps de rencontre pour échanger avec l'équipe enseignante sur les possibilités d'accompagnement du jeune dans la prévention du décrochage dans sa scolarité (CPE, Assistants sociaux, Proviseurs adjoints, Professeurs Principaux).

Zohra, âgée de 17 ans et scolarisée en seconde générale commence à décrocher scolairement depuis le mois d'Octobre 2021. Plusieurs rencontres ont eu lieu dès la mi-septembre entre la coordinatrice de projet et successivement la CPE ainsi le Principal adjoint de l'établissement qui connaissent bien la jeune et mettent en avant les compétences qui sont les siennes. Après ces rendez-vous et les multiples contacts entre l'établissement scolaire et notre service, décision a été prise de mettre en place un Conseil de Vigilance afin de donner l'opportunité à la jeune de se ressaisir et d'entendre les inquiétudes de l'équipe enseignante. Parallèlement à cela et alors que la

jeune peine encore à reprendre pied dans sa scolarité, la CPE continue le maintien du lien entre l'établissement et la Maison des Poutrains afin que nous restions vigilants au devenir de Zohra.

• Le Centre d'Information et d'Orientation (C.I.O)

Nous avons pu également accompagner nos jeunes au Centre d'Information et d'Orientation lorsqu'ils avaient besoin de conseils concernant leur orientation ou voulaient obtenir des informations sur les études supérieures, les formations professionnelles et les formations qualifiantes.

Certains adolescents, n'ayant aucune idée de ce qu'ils aimeraient mener à bien sur le plan du projet professionnel, ont pu réaliser des tests de positionnement afin de savoir vers quel métier s'orienter.

Sabrina est une jeune fille du service âgée de 15 ans et demi. Après avoir subi une orientation dans une filière professionnalisante, elle a pu être accompagnée dans une inscription en filière générale à la rentrée de septembre 2021. En effet, celle-ci était scolarisée durant l'année scolaire 2020-2021 en Lycée Professionnel du fait d'un absentéisme important. Mais après avoir consulté la dernière fiche de vœu de la jeune, nous avons pu constater que celui retenu était bien une seconde générale. Aussi en lien avec le CIO, nous avons pu l'orienter vers le Lycée de secteur et une seconde générale comme elle le désirait à la rentrée suivante. Sur le plan de maintien dans une scolarité, le CIO demeure sans nul doute un partenaire fidèle pour amener les jeunes à réfléchir progressivement l'orientation qui leur convient le mieux.

- **La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (M.L.D.S)**

Par le biais du C.I.O, nous avons été orientés vers la MLDS afin de prévenir le décrochage scolaire, faciliter l'accès au diplôme et à la qualification des jeunes en situation de décrochage afin de sécuriser les parcours de formation.

En effet, L'[article L122-2 du code de l'éducation](#) et la [circulaire du 29-03-2013](#) inscrivent la lutte contre le décrochage scolaire comme une des missions centrales de l'éducation nationale.

L'accès à ce dispositif doit néanmoins être motivé et le jeune mobilisé dans sa réflexion sur un projet à définir.

Voyant Sabrina mettre à mal sa scolarité, un entretien entre la maman de la jeune et le rectorat a eu lieu. Les préconisations de celui-ci étaient de l'inscrire dans ce dispositif.

Son établissement scolaire devait mettre en place un aménagement d'emploi du temps et des temps de stage.

Mais force a été de constater, notre extrême difficulté à trouver auprès de l'établissement scolaire une volonté de mettre en œuvre cet accompagnement. Nous avons dû travailler en parallèle avec la jeune, sur des exercices adaptés et des travaux scolaires à réaliser au service afin de la maintenir en activité.

- **Les Structures de Retour à l'Ecole(SRE)**

Nous collaborons avec l'école de la 2^{ème} chance qui permet aux jeunes de revenir en formation pour préparer un diplôme.

Nous avons travaillé une orientation vers ce dispositif pour Charles. *Inscrit dans un Contrat d'Apprentissage en pâtisserie, ce jeune devait intégrer une Résidence Jeunes Travailleurs sur le secteur d'Armentières, commune où il avait trouvé son employeur. Nous avons accueilli en urgence, ce jeune, à presque dix-huit ans dans l'attente de son orientation en FJT. Mais une fois accueilli au sein de la Maison des Poutrains, il a éprouvé combien le trajet était compliqué pour lui et a fini par lâcher prise lorsqu'il a essuyé un refus d'accueil au sein de la cette résidence. Il a stoppé son insertion professionnelle en pâtisserie. Perdu dans les choix à faire en termes d'orientation, il s'est vu accompagné par l'école de la deuxième chance pour une reprise de formation dans son domaine de compétence initial, la pâtisserie.*

- **Le Dispositif d'Accompagnement Vers l'Apprentissage (A.V.A)**

Nous avons pu travailler avec ce dispositif dans le cadre de l'accompagnement de Frédéric, âgé de dix-sept ans. *Ce jeune homme a un parcours scolaire en circuit classique alors qu'il bénéficiait d'une notification MDPH pour être orienté en dispositif Unité Localisée d'Intégration Scolaire (ULIS) liée à de nombreuses difficultés de compréhension, du fait de nombreuses périodes d'absentéisme scolaire, lorsqu'il vivait en famille. Il a souhaité arrêter sa scolarité pour s'orienter vers un apprentissage mais peine à se prendre en main malgré l'accompagnement de l'équipe éducative, la marche étant trop importante pour lui entre ce qu'il imagine du monde du travail et les compétences dont il dispose pour l'affronter. Aussi, notre service s'est orienté vers le dispositif A.V.A pour*

l'accompagnement de ce jeune afin qu'il puisse être en capacité de se saisir d'un accompagnement plus pointu dans le domaine de l'insertion professionnelle.

Ce travail avec l'A.V.A nous semble judicieux car ce dispositif incarne « un tremplin vers l'apprentissage », qui allie la théorie à la pratique et alterne l'école et le milieu professionnel.

Il permet au jeune de bénéficier d'un accompagnement individualisé dans la confirmation du projet professionnel, la recherche du centre de formation et de l'entreprise d'accueil, conjugué, au regard de l'âge des participants, à un coaching personnalisé sur les savoir-être adaptés au milieu professionnel.

Remobiliser, être créatif et ouvrir les perspectives

L'équipe éducative a constaté et accompagné durant les derniers mois de l'année quatre jeunes en situation de décrochage scolaire. En effet, la plupart des jeunes accueillis aux Poutrains sont déjà en difficulté au moment de l'admission au sein du service.

Au-delà de cette fragilité déjà existante, la reprise d'une formation est difficile pour les adolescents de la maison. Nous constatons un manque de motivation et d'envie de la plupart d'entre eux à l'idée de reprendre une formation. Il est difficile pour les adolescents du service de se projeter et de s'imaginer dans une vie professionnelle et ce, sans même savoir quel métier ils désirent faire.

Quelles sont les perspectives de nos adolescents d'un point de vue scolaire et/ou professionnel ?

Pour les jeunes accueillis, il est important qu'ils puissent se construire, pas à pas un avenir. Cela passe notamment par la construction d'un projet scolaire ou professionnel. Nous nous rendons compte que la projection est difficile. Il est donc important qu'ils puissent se penser dans différents métiers, notamment grâce à des rendez-vous au CIO qui peuvent être un premier guide dans leur orientation, comme nous l'avons déjà évoqué.

• La mission locale

La mission locale, de par son expérience, peut être une alternative d'accompagnement, constructive pour certains jeunes. Elle recense les jeunes qui sont déscolarisés dès 16 ans et les accompagne en leur apportant des réponses adaptées à leurs difficultés. Chaque jeune se voit proposer après diagnostic du conseiller en mission locale, un PARcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA). Il vise à favoriser l'insertion professionnelle (stage, formation, contrat d'apprentissage...). L'objectif étant de sécuriser des jeunes entre 16 et 25 ans afin de les accompagner vers un retour à l'emploi.

Cinq jeunes, trois filles et deux garçons ont pu être accompagnés par l'équipe éducative vers ce dispositif de droit commun. Parmi les trois jeunes filles, deux sortent d'une scolarité classique et une d'une longue période de décrochage scolaire qui s'est soldée par un arrêt de la scolarité. Sur les deux garçons, l'un est passé par le parcours de l'apprentissage et l'autre avait été accueilli à la MECS, suite à un long parcours d'errance.

Nous remarquons pour la plupart d'entre eux la difficulté à se stabiliser dans la durée au sein de la Mission Locale. Les rendez-vous étant le plus souvent espacés dans le temps, les jeunes concernés peinent à s'investir. Par ailleurs, l'accompagnement proposé dans ce dispositif suppose une autonomie dans les démarches et un travail constant entre deux rendez-vous afin de définir de manière pérenne un projet professionnel.

Il s'agit de proposer un accompagnement personnalisé et adapté à la situation et au niveau de chacun. La garantie jeune proposée par cet organisme peut aussi permettre au travers de stage de trouver le métier adapté.

Julie, 17 ans, est accompagnée par la mission locale vers la garantie jeune afin que celle-ci lui permette de faire des économies et ainsi, financer son projet de formation dans le domaine de l'esthétique. L'objectif étant qu'elle puisse à terme monter un salon d'esthétique avec sa sœur qui a déjà reçu une formation comme prothésiste ongulaire.

- **Un outil interne**

Pour les jeunes en situation de décrochage scolaire depuis plusieurs mois, nous constatons qu'il est complexe pour eux de se remettre en action. Pour les accompagner dans une remobilisation, l'équipe a mis en place un tableau d'accompagnement hebdomadaire. Celui-ci permet à chaque jeune de s'inscrire dans les temps proposés qu'il souhaite faire et ce, afin d'avoir des objectifs. Nous pensons que cela sera moteur pour eux et pourra permettre une remobilisation.

Ce tableau prévoit des temps de recherche de stage ou de formation, des démarches administratives telles que la réalisation de Curriculum Vitae, de lettres de motivation, d'appels aux entreprises.

Celui-ci a aussi pour objectif de travailler sur la motivation des jeunes. Nous constatons qu'il est difficile pour eux de se mobiliser, ayant du mal à mettre du sens, notamment pour se lever le matin. Les accompagnements individuels sont donc un élément motivant pour eux et ce, afin de franchir une étape dans la remobilisation.

L'intérêt de cet outil résidera dans le fait d'amener les jeunes concernés à reprendre un rythme de vie adapté à une réalité de recherche de formation, de stage, de mise au travail. A terme, il sera question pour eux de s'approprier l'outil afin de dégager des objectifs définis au cas par cas avec l'équipe éducative et ainsi formaliser des demandes en terme d'accompagnement sur leur projet.

Nous souhaitons pour ces jeunes, travailler la question de l'engagement au travers de la remobilisation par l'outil et ainsi leur permettre de s'inscrire dans une reprise en main de leur quotidien et à terme de leur entrée dans le monde du travail via les dispositifs de droit commun pré-cités.

Prévenir le décrochage et l'inactivité en accompagnant le jeune dans les dimensions de bien-être

Aux vues des différentes observations faites dans l'accompagnement scolaire et/ou professionnel des jeunes accueillis au sein de la MECS des Poutrains, il est indispensable de penser le projet du jeune comme un ensemble de dimensions à accompagner. Celles-ci contribuent en effet, les unes associées aux autres à réinscrire ou maintenir l'adolescent dans des dimensions de projet et d'avenir.

• Les actions avec des partenaires

C'est en ce sens que nous avons durant l'année 2021 maintenu les actions suivantes :

- Le maintien de l'atelier socio-esthétique qui nous permet de comprendre l'état d'esprit des jeunes accompagnés et travailler à l'image qu'ils ont d'eux-mêmes en posant le curseur sur la dimension du soin. Prendre soin de soi contribue à rétablir de la confiance en soi, pour s'engager dans la relation à l'autre, se rassurer et laisser apparaître ses compétences.
- Les rencontres avec le Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) et le Service de Prévention Santé (SPS) qui permettent aux jeunes de s'interroger sur ce qui ils sont, leurs relations aux autres et plus globalement leur identité.
- Le travail avec le collectif « du vent dans les mots » s'inscrit dans une continuité quant au partenariat engagé depuis plusieurs années maintenant et que nous avons fait évoluer vers l'extérieur du service avec notamment la visite du MUBA et d'une exposition. Le travail autour

des mots et de leur mise en musique contribue à développer des compétences d'expression des ressentis, des émotions sans les craindre ou les dissimuler lorsque l'on est en présence d'un tiers.

Nous restons convaincus que ces actions menées dans le temps s'inscrivent dans le parcours des jeunes plus encore quand ceux-ci sont en situation de décrochage scolaire ou d'inactivité.

• L'escalade

Nous avons par ailleurs mené d'autres actions collectives à destination du public à commencer par la création de temps d'activités sportives. En effet, nous avons lancé après l'été des temps dans une salle d'escalade. Tous les jeunes disposant d'un schéma vaccinal complet, se rendent à tour de rôle en séance d'une heure trente devant laquelle certains luttent contre leur peur, mais également repoussent leurs limites. Cela permet de travailler les dimensions de dépassement de soi et d'aboutissement.

Nous remarquons au fil du temps que cette activité fonctionne auprès des adolescents qui investissent ce moment et à chaque séance apprennent à se fixer des objectifs. La présence de l'adulte reste déterminante dans la mobilisation des jeunes qui là encore peinent à franchir le pas de se rendre en activité seul.

• Les ciné-débats

Enfin, pour permettre aux jeunes de s'ouvrir au monde dans lequel ils évoluent, et les amener à réfléchir sur des sujets qui pourraient les concerner, nous avons créé des séances de ciné-débat. L'objectif est d'amener les jeunes à réfléchir, à se décentrer aussi

de leurs propres difficultés et à développer leur esprit critique.

Nombre de films que nous avons choisis pour le moment ont tourné autour de la notion du vivre ensemble, de la différence et donc du respect et de la tolérance. En effet, nous avons fait le constat que les difficultés des jeunes à se mobiliser et leur décrochage de la scolarité, l'isolement, amènent des tensions, une certaine forme de repli sur soi.

Regarder un film et en échanger reste une démarche d'ouverture sur le monde, de prise en compte de l'autre et de compréhension des problématiques sociétales. Aussi, cela amène les jeunes que nous accueillons à appréhender là encore la question de l'esprit critique. Avoir un avis, le confronter à celui de l'autre ne contribue-t-il pas à préparer les jeunes à devenir les citoyens de demain ?

C'est parce que nous le pensons et le défendons que la question de ces rendez-vous est venue comme une évidence s'ajouter aux outils d'accompagnement éducatif mis à leur disposition et dont il nous faut nous saisir.

Pour conclure

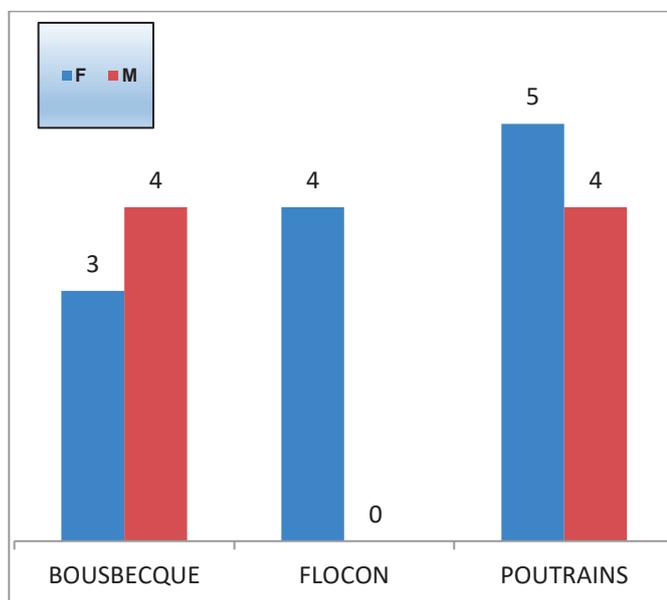
En définitive, nous remarquons au travers de ce bilan d'activité que le décrochage scolaire reste une problématique importante dans l'accompagnement quotidien des jeunes car il peut mener à une perte de repères, de sens, de place voire à l'inactivité.

Il semble aussi essentiel que nous puissions développer le travail avec d'autres partenaires. Nous manquons à

ce jour d'étayage et de pistes pour certains adolescents. Il serait donc intéressant de renforcer nos partenariats, particulièrement auprès des CFA, des lycées, des entreprises... permettant aux jeunes de trouver une formation répondant à leurs besoins et leurs compétences.

Nous pouvons supposer que l'école peut répondre aux attentes des jeunes qui y sont préparés et suffisamment armés afin d'y trouver leur place et en capacité de « se fondre dans la masse ». Cependant, il semble que pour une partie de nos jeunes, au vécu traumatique les ayant profondément marqués, cela ne puisse pas être une source de réalisation d'eux-mêmes. Nous ne pouvons mettre de côté le fait que la nécessité d'accès rapide à une autonomie financière et une certaine forme d'indépendance poussent les jeunes à réfléchir leur avenir prioritairement au travers de l'emploi ou d'une formation professionnalisante via les dispositifs de droit commun cités précédemment. L'école pour nombre d'entre eux est un chemin à emprunter trop long du point de vue des études pour concrétiser leur projet de vie, ce qui entraîne dans de nombreux cas, l'abandon. En cela, nous avons à continuer de nous réinventer et ce, depuis la Maison d'Enfants, dans de nouvelles approches réflexives des projets d'accompagnement des jeunes afin de répondre à un besoin fondamental, celui de se réaliser sur la base de leurs compétences et de trouver leur place dans la société.

1. LES ADMISSIONS



Les admissions

En 2021, nous n'avons effectué que 20 admissions.

Le Flocon en travaux, n'a pas eu la possibilité d'accueillir à la hauteur de son agrément (confère page 15 et 47) pendant deux mois.

La Vallée a été moins sollicitée cette année, certainement, au regard de la vacance du poste de Chef de Service et d'une dynamique de groupe, reconnue difficile, avec l'accueil d'un enfant aux comportements fortement troublés.

De nouveau, les demandes d'admission ont majoritairement concerné des filles.

Age à l'admission

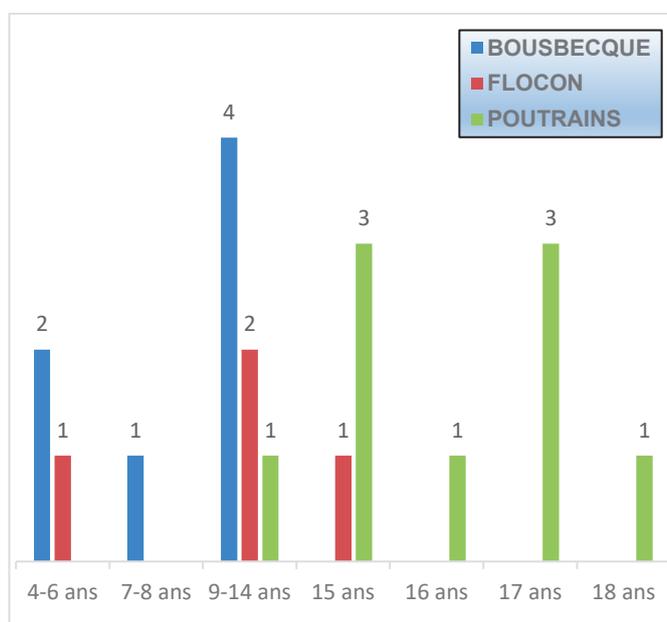
La moyenne d'âge, moins de 12 ans ½, à l'admission a augmenté cette année, ce qui n'était pas arrivé, depuis cinq ans.

Il est vrai que nous avons accueilli 4 jeunes de 17 ans et plus, aux Poutrains, contre 1 seul l'année dernière.

Une jeune fille de 18 ans, qui vivait en studio dans une autre structure, a intégré la MECS des Poutrains. En grande détresse psychique, il a fallu répondre à son besoin de sécurité, en l'accueillant dans le collectif.

A noter, l'admission d'une jeune de 14 ans, aux Poutrains qui s'est avérée être un accueil « relais » dans l'attente de son admission dans un Etablissement Spécialisé, en Belgique.

Seulement 2 fratries ont été accueillies au sein de l'Etablissement, dont une pour faciliter le maintien des liens et accompagner l'exercice et la pratique de la parentalité de la famille.



Origine à l'admission

60% des enfants et jeunes accueillis sont issus d'un milieu familial.

La fratrie, provenant d'une famille d'accueil, avait posé de grandes difficultés dans leur accompagnement en milieu familial. C'est pourquoi, elle a été réorientée en MECS.

83% des mineurs issus de leur famille sont des primo-placements.

Une jeune fille sortante de l'hôpital a été accueillie à La Vallée, dans le cadre de la cellule d'urgence. Les jeunes accueillis aux Poutrains ont globalement des projets d'apprentissage d'autonomie.

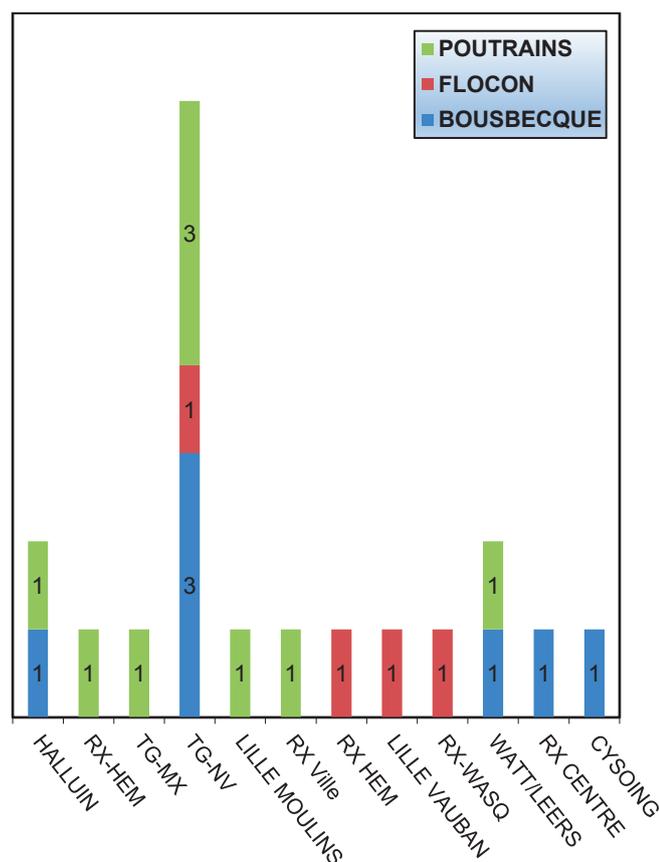
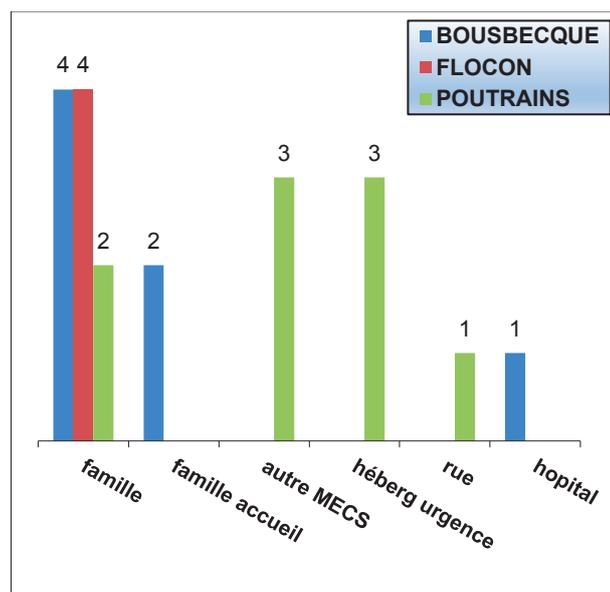
35% des accueils de l'établissement ont été faits dans l'urgence, c'est-à-dire sans rencontre préalable, c'est un chiffre qui est en progression constante, depuis trois ans.

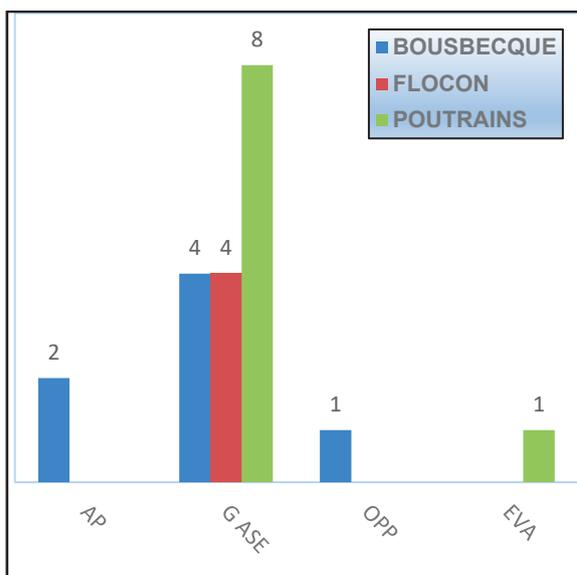
Origine géographique

Les MECS de l'Etablissement accueillent majoritairement des enfants suivis par la DTMRT (85% des accueils). A souligner, le nombre de situations qui concerne l'UTPAS Tourcoing-Neuville, avec laquelle un réel travail de collaboration et de connaissance mutuelle a pu se développer.

Notre volonté de travailler avec les familles des mineurs accueillis, reste clairement fléchée et reconnue. La proximité géographique permet de mettre en œuvre des modes d'accompagnement qui prennent en compte les besoins de sécurité et stabilité des publics concernés. Nous parvenons ainsi à garantir, à minima, l'adéquation des parcours des enfants, de leur famille et personnes ressources, avec leur projet de vie.

Pour les trois situations qui ne proviennent pas du territoire, la demande d'admission a été argumentée, pour deux d'entre elles, par un besoin d'éloignement de l'environnement du domicile. La troisième situation, concerne un petit garçon, qui avait besoin d'être accueilli dans un collectif restreint.



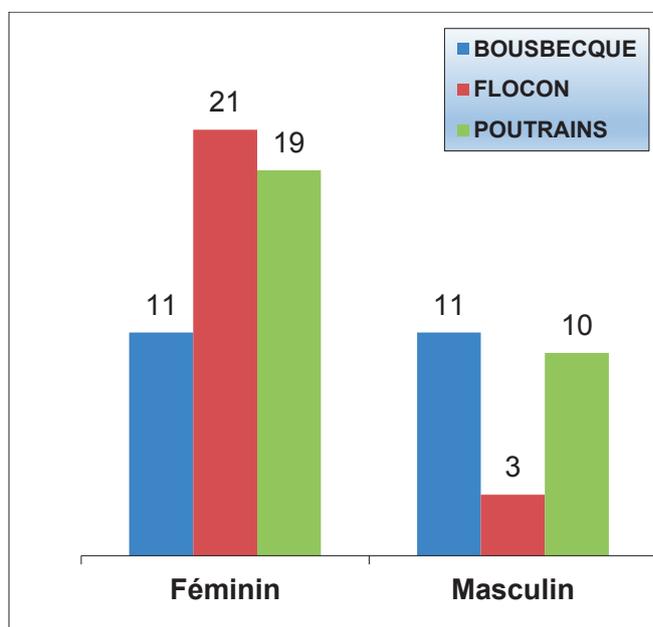


Statut à l'admission

La volonté forte des politiques publiques déclinée dans le schéma départemental, de mettre un coup d'arrêt aux judiciarisations des accueils, ne porte toujours pas ses fruits.

Cette année encore, seuls, deux accueils ont été de nature administrative.

2. A PROPOS DES ENFANTS ET DES JEUNES ACCOMPAGNES DURANT L'ANNEE



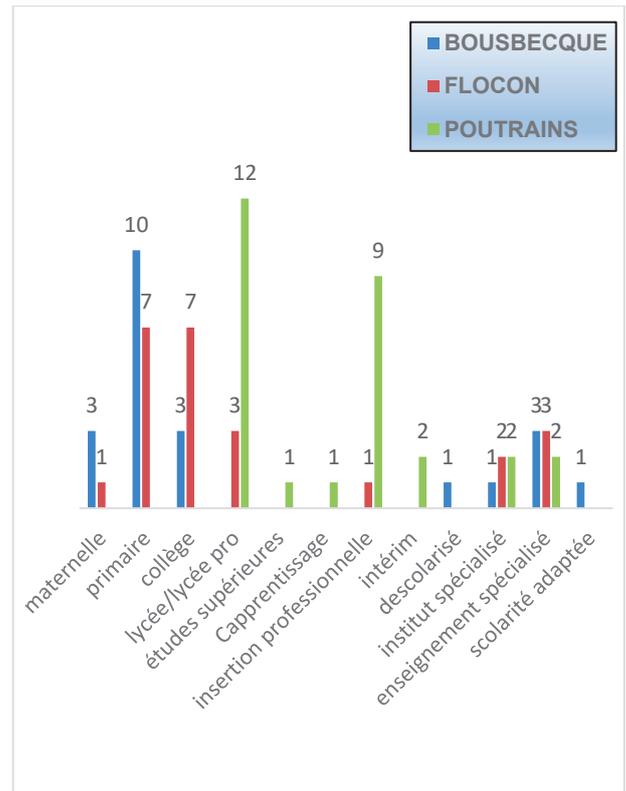
Répartition par sexe

75 jeunes ont été accompagnés par l'établissement cette année.

L'écart entre la part des garçons et des filles, accompagnés, amorcé l'année dernière, se confirme cette année (68% de filles et 32% de garçons). Nous pouvons convenir, qu'au Flocon, l'accueil et l'accompagnement des garçons, se font à la marge. Par contre, c'est la première fois que nous observons un tel déséquilibre pour les Poutrains, où nous avons reçu beaucoup de demandes d'admission, pour des filles. Cela est certainement à mettre en lien avec le fait que certaines structures sur le territoire n'accueillant que des jeunes filles, se sont ouvertes à la mixité.

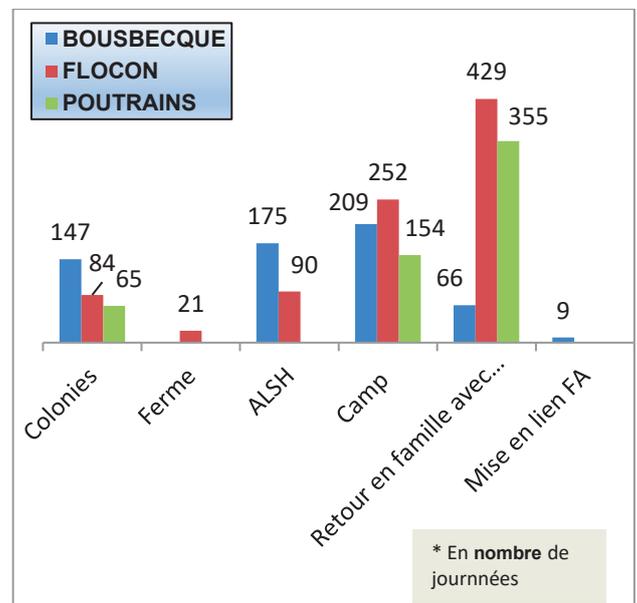
Activités scolaires et professionnelles

Tous les mineurs de l'établissement étaient inscrits dans une scolarité ou prenaient part à une activité pré ou professionnelle. La seule jeune déscolarisée est une enfant, accueillie dans le cadre d'une OPP, qui n'a pas été maintenue. Cette année, quatorze jeunes et enfants sont concernés, par un dossier MDPH, contre neuf en 2020 et sept en 2019. Cinq jeunes sont en institut spécialisé (IME, ITEP, Courtil...), huit bénéficient d'un enseignement spécialisé, c'est-à-dire qu'ils sont inclus dans un milieu scolaire classique, soit en U.L.I.S. ou avec la présence d'une A.V.S. ou des aménagements pour des troubles « Dys ». Un enfant est toujours en attente d'une notification. Un enfant a eu une scolarité aménagée. En accord avec l'école et afin de prévenir une exclusion de celle-ci, nous avons adapté la fréquentation, les temps d'évaluation, la charge de travail et l'emploi du temps de ce garçon. Nous mettons en place ce type d'accompagnement, pour des situations où nous sommes en attente d'une notification et également pour des situations qui ne relèvent pas de la M.D.P.H. (tests psychométriques et tests cliniques non significatifs).

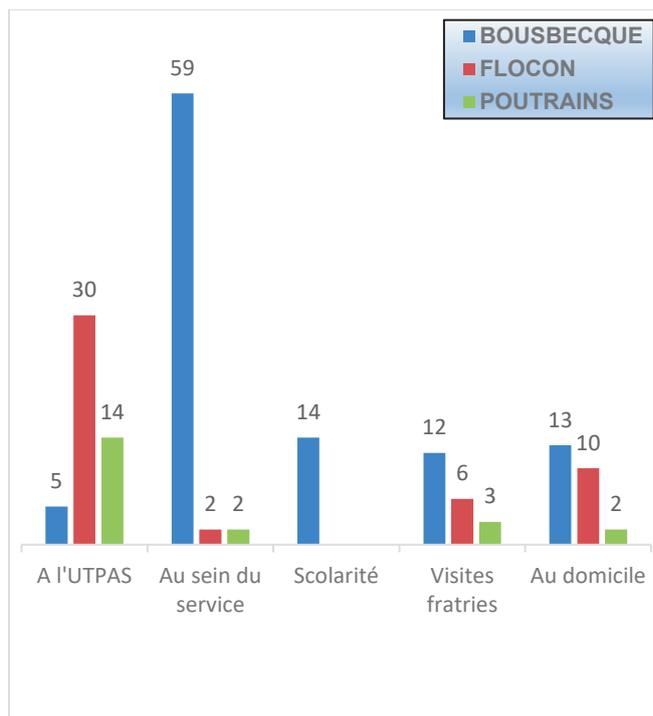


Séjours vacances et retours en famille

Trois jeunes du Flocon et cinq des Poutrains ont manifesté leur appétence à participer à une colonie, quatre d'entre eux ont découvert Barcelone. Les fermes ont connu une baisse de fréquentation, due au contexte sanitaire et à une décision de la Chambre de l'Agriculture, de la suspension des accueils. En 2020, seuls cinq mineurs étaient autorisés à retourner en famille. L'engagement du travail d'accompagnement à la parentalité a permis de lever certains signes de danger, autorisant une ouverture de droit et également des projets de vacances en famille, de plus de trois semaines. Ceci explique la forte augmentation des journées en famille, pour Flocon et Poutrains. Deux jeunes enfants de La Vallée ont été mis en lien avec une famille d'accueil dont le projet de réorientation a abouti.



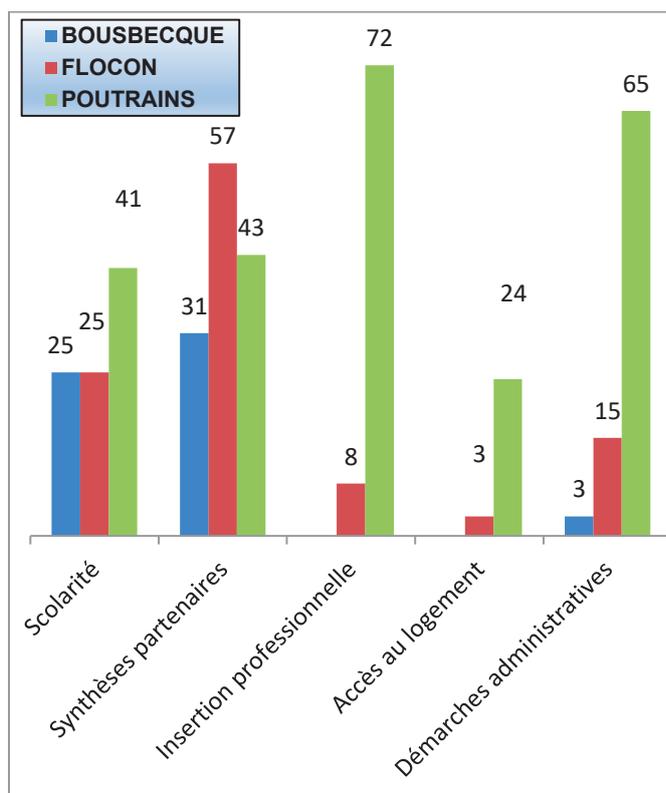
Rencontres, échanges et accompagnements avec la famille



Même si le nombre des rencontres a augmenté par rapport à 2020, il n'en reste pas moins vrai que les protocoles sanitaires continuent d'impacter la présence des familles et des fratries, au sein de notre établissement. Les rendez-vous scolaires ont été nombreux à Bousbecque, au regard du nombre d'équipes de suivi de scolarisation auxquelles nous avons été conviés.

Par contre, il n'y a eu aucune rencontre scolaire avec les familles, de possible, avec les écoles des villes de Tourcoing et Roubaix.

Suivis extérieurs sans la famille



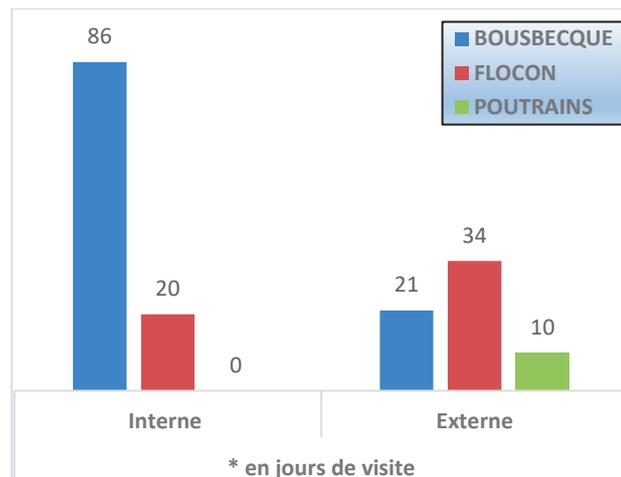
Les rendez-vous scolaires et synthèses partenariales sont à la même hauteur que l'année dernière. Beaucoup se réalisent par visio-conférence afin de garder une communication permanente malgré les clusters et les situations de cas contacts.

L'insertion professionnelle, l'accès au logement et les démarches administratives ont connu un essor exponentiel. Cela s'explique par le profil et l'âge des jeunes que nous avons accueillis aux Poutrains et également par le fonctionnement revenu à la normal des services de droit commun.

Visites médiatisées

Trois parents se sont vus réserver leurs droits, par le Juge des Enfants, ce qui explique la chute du nombre de visites médiatisées pour Bousbecque. Bon nombre de visites médiatisées ont également été annulées au regard de la situation sanitaire (malade du COVID, cas contact, structure à l'isolement).

Pour la deuxième année consécutive, les chiffres sont difficilement analysables.



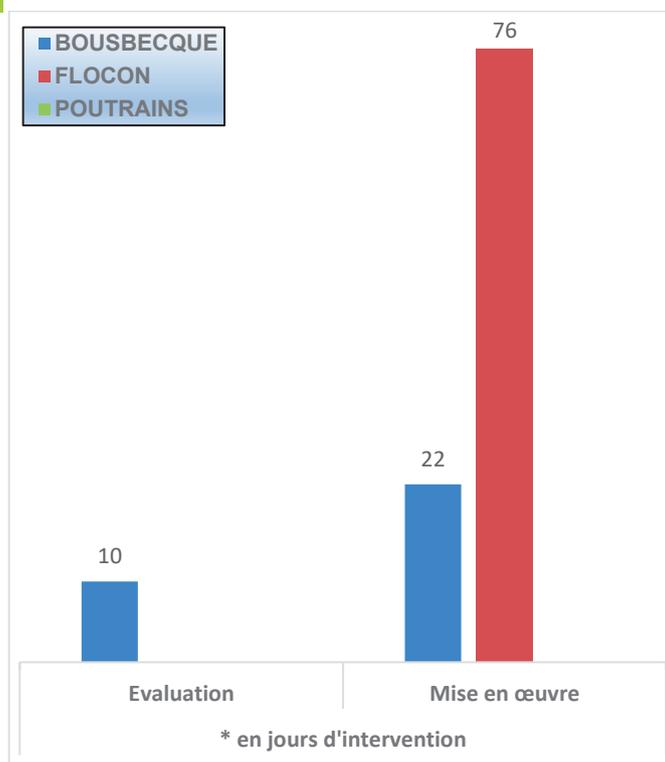
MSARD

Les Mesures de Suite et d'Accompagnement au Retour à Domicile concernent les enfants et jeunes accueillis et accompagnés en MECS, au Home des Flandres.

Ces mesures consistent en la mise en place d'un accompagnement à domicile des enfants et de leurs parents pour soutenir leur retour, dans la poursuite d'un travail collaboratif et de coéducation engagée, dans la maison d'enfants, avec les professionnels.

Dix rencontres évaluatives pour une fratrie, à La Vallée, ont donné lieu à une mise en œuvre, dès octobre.

L'équipe du Flocon a poursuivi une mesure, pour une fratrie, mesure qui a pris fin, en août. Ce travail collaboratif a permis de stabiliser la situation. Nous ne manquerons pas de faire, l'année prochaine, une évaluation de ce travail de M.S.A.R.D., avec toutes les parties prenantes. Il est notamment prévu, une rencontre sur la base d'un questionnaire, avec les parents et avec les enfants concernés, six mois, après la fin de la mesure.



MASVA

La Mesure d'Accompagnement et de Soutien vers la Vie Adulte est mise en œuvre depuis septembre 2020.

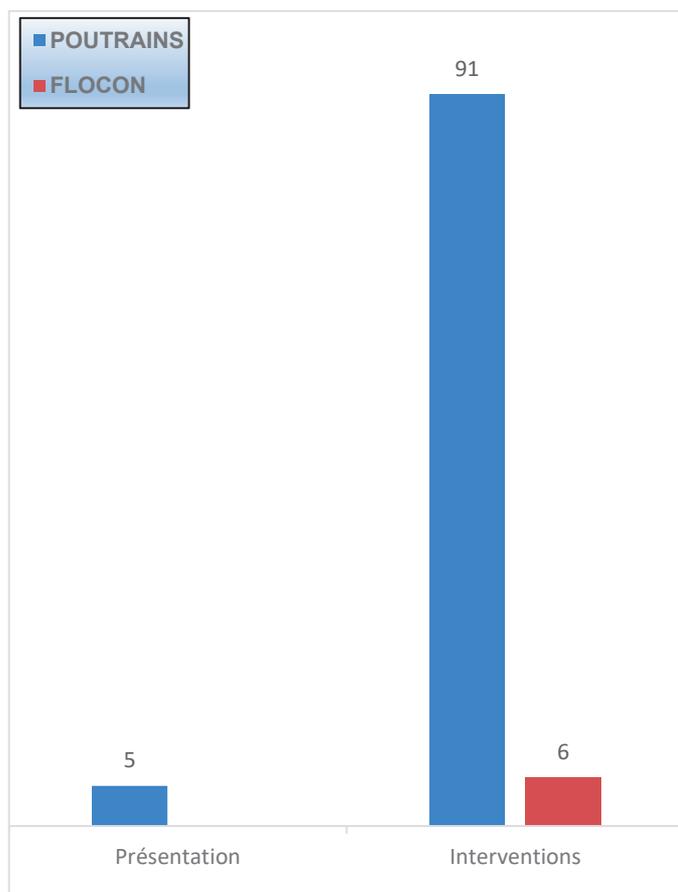
Il s'agit de proposer aide, soutien et accompagnement aux jeunes majeurs qui quittent le Home des Flandres.

Cinq jeunes majeurs des Poutrains se sont vus présenter cette mesure.

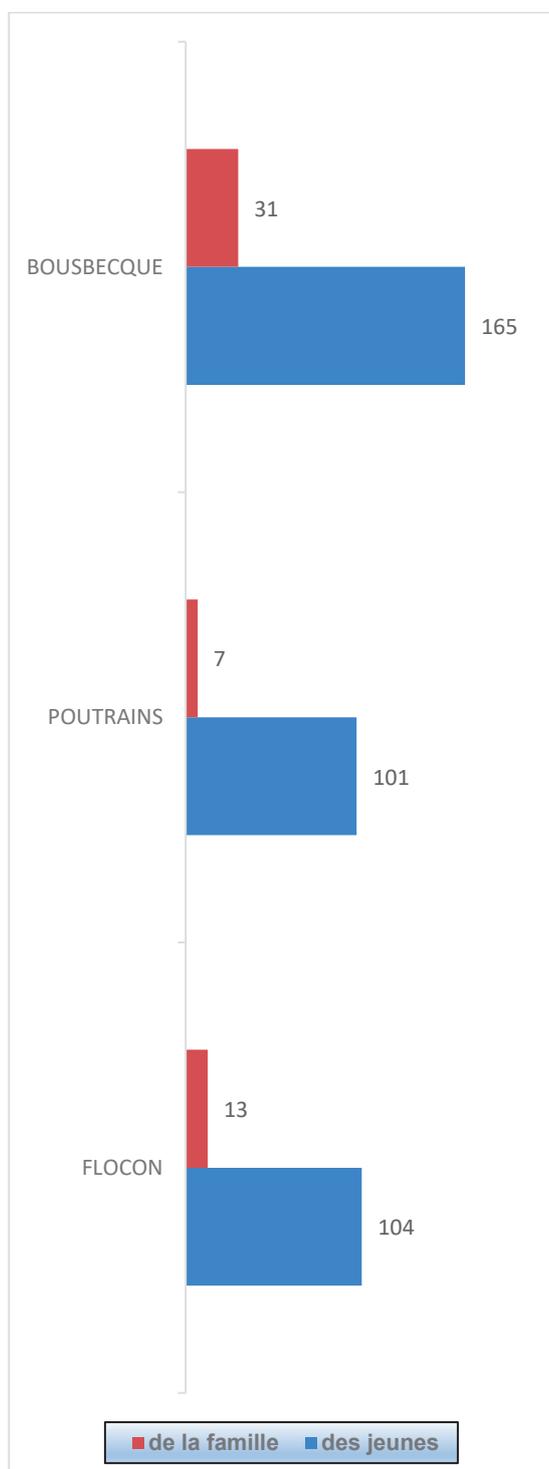
Tout au long de l'année, ce sont treize jeunes qui ont été concernés et qui ont pleinement investi cet accompagnement. Les jeunes nous ont principalement sollicités pour la réalisation de démarches administratives, en lien avec le droit commun, lors de leur emménagement, pour préparer des entretiens d'embauche...

Ils reviennent régulièrement à la maison d'enfants, voir les éducateurs, le Chef de service, la psychologue ou la maîtresse de maison, qu'ils identifient, clairement, comme personnes ressources.

Quelques soient les modalités d'interventions, les professionnels prennent systématiquement et au moins, une fois par mois, des nouvelles des jeunes qui sont partis. Un seul jeune a fait valoir son droit à l'oubli.



Accompagnements psychologiques à l'interne



La psychologue reçoit chaque enfant et adolescent dans le cadre de bilan psychologique afin de cerner le sens qu'il donne à son accueil et de faire émerger les ressources et compétences qu'il possède.

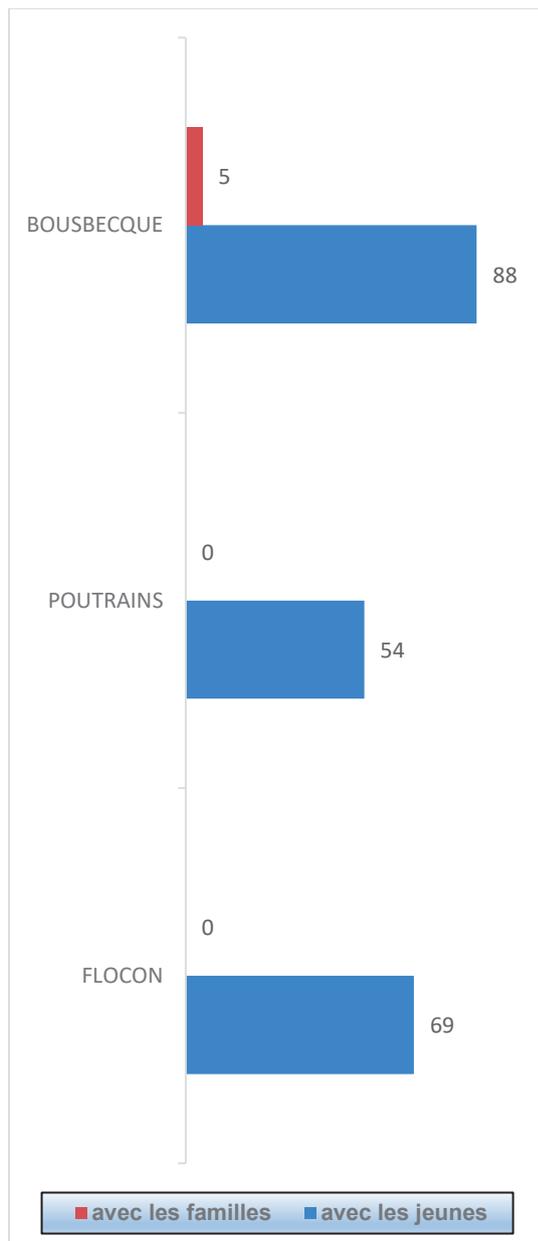
La psychologue répond également aux demandes de rencontres ponctuelles ou régulières des jeunes avec leur coordinateur de projet quand la problématique le requiert.

Nous remarquons depuis 2019 une hausse sensible des accompagnements, qui concerne en 2021 les trois MECS. Trois facteurs peuvent être avancés :

- les besoins d'aide psychologique plus importants, quel que soit l'âge, au regard de problématique psycho-affective complexe dont la charge traumatique élevée la plupart du temps n'a pu être accompagnée en amont de l'accueil,
- le délai de prise en compte par l'équipe de pédo-psychiatrie de notre secteur d'intervention et de leur accueil des demandes seulement si elles sont sectorisées en fonction du domicile parental,
- le contexte sanitaire lié à la COVID qui a potentialisé les vécus d'insécurité et le besoin d'investir un espace de parole au moment où ce vécu se présente, pour trouver des moyens de réguler les angoisses.

Quant à l'accompagnement psychologique des familles, si les rencontres ont dû être différées en regard des protocoles sanitaires COVID, nous pouvons souligner l'organisation en particulier au Flocon et à Bousbecque d'accompagnements fraternels à la demande des jeunes en quête de liens, là également, apaisés, et de communication non violente.

Actions collectives et bien-être



Les actions collectives en direction des enfants et des adolescents continuent à se développer au service de leur santé et de leur bien-être.

Dans le contexte sanitaire lié à la COVID, malgré l'organisation pensée en amont, les actions n'ont pu toujours se poursuivre avec les partenaires des différents services sollicités (SPS, CPEF).

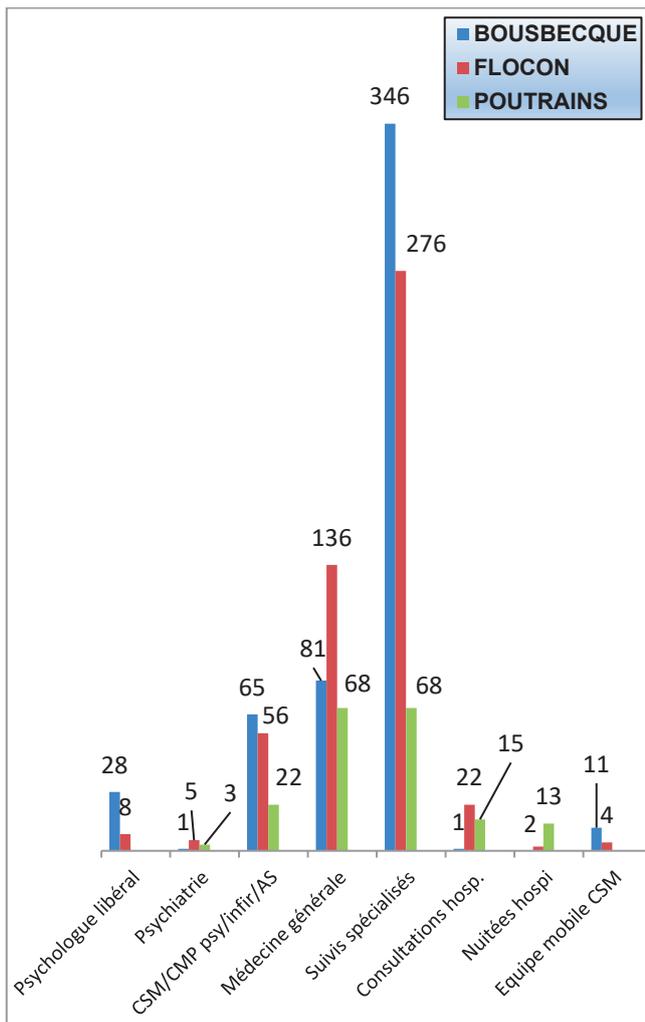
Quant à la sophrologie et à la socio-esthétique, afin de préserver les bénéfices des actions précédentes, des adaptations ont été pensées : vidéos personnalisées pour la sophrologie à Bousbecque et séances de socio-esthétique individuelles et en Visio au Flocon et aux Poutrains.

Parallèlement dans chaque Maison, des espaces d'expression ont été organisés afin de mettre en mots les questions et ressentis quant à la COVID, ou à la gestion de la colère et de l'agressivité.

D'autres espaces accompagnés par différents professionnels ont permis aux enfants et adolescents de chaque maison de s'apaiser et développer leur créativité par différents supports comme par exemple le scrapbooking, ou de tisser ou renforcer les liens entre eux et avec les professionnels des équipes par le biais d'activités physiques, de jeux, de jardinage, de cuisine, de bricolage...

Dans ce contexte sanitaire, les actions prévues avec les parents n'ont pu se poursuivre à Bousbecque ou s'initier au Flocon et aux Poutrains.

Suivis médicaux et para médicaux extérieurs



La majorité des suivis médicaux et paramédicaux ont subi une forte hausse par rapport à 2020, en lien avec un retour à la normal, en terme de fonctionnement pour les orthophonistes, dentistes, orthodontistes, podologues, ergothérapeutes...

Nous évoquons l'année dernière, la difficulté à mettre en place, un suivi psychologique, pour les enfants dont les parents n'habitent pas le secteur du C.S.M. Nous avons contourné cette difficulté en 2021, en nous tournant, avec l'accord du Département, vers des psychologues exerçant en libéral, pour les enfants dont la santé psychique devenait critique.

Dans le même temps, les enfants, sur liste d'attente en 2020, ont pu bénéficier de premières rencontres avec des infirmiers psychiatriques au C.S.M.

Les équipes mobiles ont été très nombreuses à La Vallée, en réponse aux difficultés rencontrées par un jeune garçon accueilli à Bousbecque.

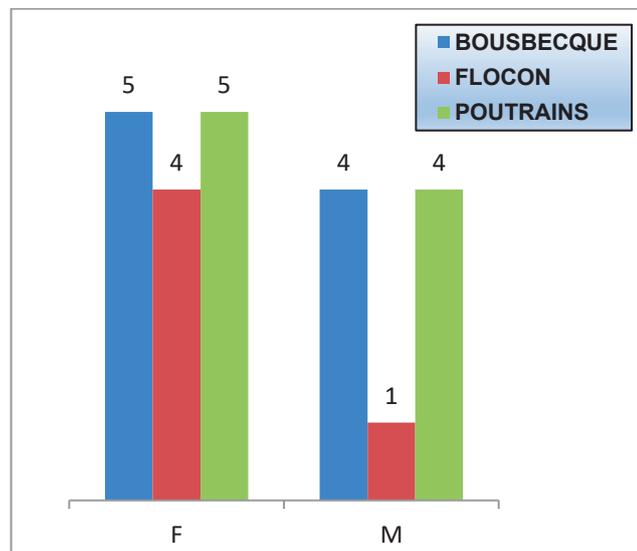
3. LES DEPARTS

Nombre de départs

Vingt-trois jeunes et enfants ont quitté l'établissement cette année.

Le nombre de départs des Poutrains chute depuis trois ans et cette année se stabilise. Le rajeunissement du public accueilli (qui le reste donc plus longtemps) éclaire en partie ce chiffre.

Cette année, c'est également le nombre d'E.V.A. autorisés, qui a permis aux jeunes d'envisager, leurs départs avec plus de préparations.



Orientation à la sortie

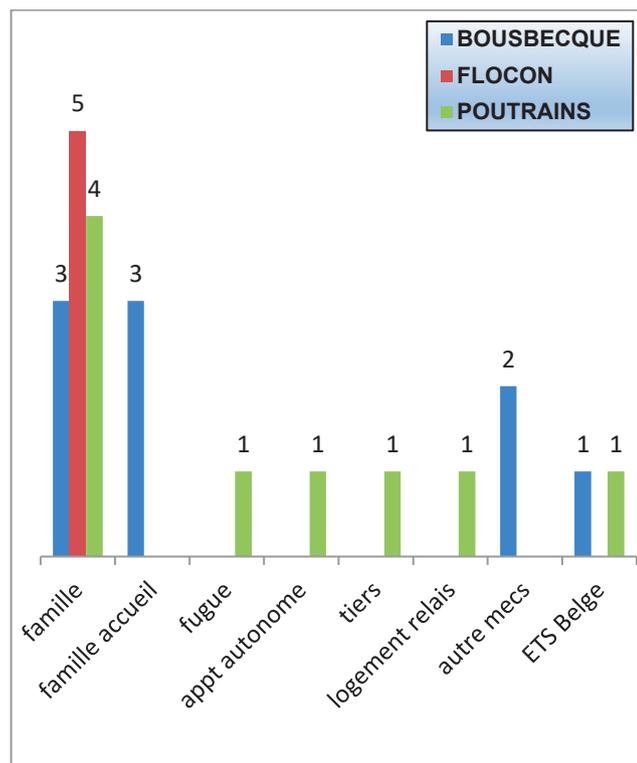
L'orientation d'un jeune n'a pas pu être travaillée, il a rapidement mis en échec son accueil, en fuyant de la maison d'enfants, ne nous laissant pas la possibilité d'entrer en relation avec lui.

Quinze jeunes et enfants sont partis pour un milieu familial, qu'il s'agisse de leur propre famille ou d'une famille d'accueil, ce qui représente 65% des situations (66% en 2020).

Deux jeunes ont accédé à un logement, autonome ou relais.

Une adolescente de Bousbecque a fait le choix d'être orientée, dans une autre MECS que celle du Home des Flandres.

Pour la troisième année consécutive, aucune orientation en F.J.T. n'a été possible. Les refus ont été motivés par une non reconnaissance de l'Allocation EVA, comme une ressource financière.



Durée de l'accueil

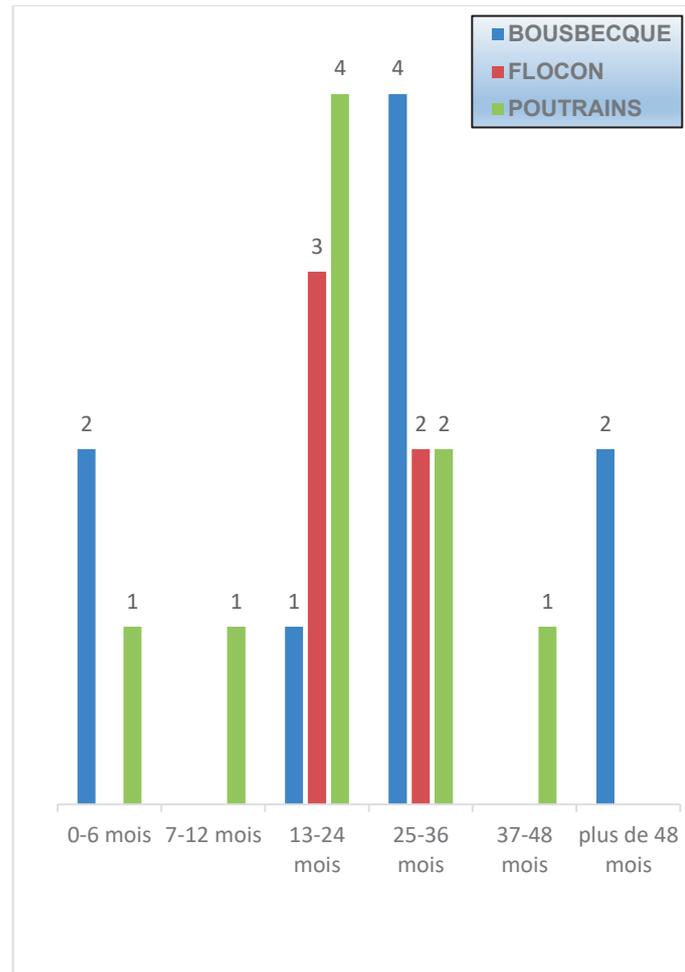
60% des jeunes partis ont été accueillis 24 mois et moins.

La durée d'accueil entre 0 et 6 mois concerne le jeune aux Poutrains, avec lequel l'accroche ne s'est pas faite, l'enfant accueilli en OPP et que le Juge n'a pas maintenu est un jeune garçon que nous avons accueilli pour préparer une réorientation, après notre évaluation. Entre 13 et 36 mois d'accompagnement ont été nécessaires, pour que douze enfants et jeunes retournent vivre dans leur famille d'origine.

La jeune accompagnée pendant 37 mois, a pris un logement autonome.

Deux jeunes filles de La Vallée ont été accueillies, pendant plus de cinq ans.

Arrivées très jeunes, il a fallu deux ans, à la maman, pour stabiliser une situation personnelle, très fragile. Les deux années suivantes ont permis une mise en œuvre d'un travail à la parentalité, dans les dimensions de l'exercice, de l'expérience et de la pratique. Hélas, de graves problèmes de santé sont venus émailler définitivement, le projet d'un retour au domicile. Les deux filles ont été orientées en MECS, et en famille d'accueil.



LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

FLOCON-LES POUTRAINS-LA VALLEE

Pour la deuxième année consécutive, la vie de l'établissement a été bousculée par la COVID 19, les restrictions et protocoles sanitaires.

Forts de notre expérience en la matière, nous nous sommes adaptés. Nous avons projeté nos organisations d'été, avec des camps institutionnels, des participations à des colonies de vacances et des temps de fermeture, pour chaque maison d'enfants.

Les fêtes de fin d'année ont été imaginées à l'extérieur des structures, ce qui était une première pour les MECS de l'établissement.

Les enfants de **La Vallée** ont pu recevoir Saint Nicolas, dans la salle privatisée d'un restaurant.

L'équipe des **Poutrains** a organisé une soirée de Noël, dans une salle louée à la MJC La Fabrique, avec laquelle nous sommes conventionnés.

Seuls, les enfants du **Flocon** n'ont pas pu profiter du restaurant réservé pour eux. En effet, deux cas COVID s'étant déclarés chez des professionnels, la décision a été prise, de rester à la maison d'enfants, avec les restrictions inhérentes au protocole sanitaire. Un repas festif a été préparé et livré, pour les enfants, les jeunes et le spectacle et soirée dansante ont été remplacés par un film, dans lequel Saint Nicolas a pu s'adresser à eux. Les professionnels, par leurs propos bienveillants, ont ainsi pu mettre les enfants à l'honneur.

Au Flocon, malgré le peu d'admissions, la dynamique de groupe reste à trouver. Quatre jeunes filles, en primaire, ont intégré le collège en septembre, ce grand changement pour elles, a laissé place à beaucoup d'inquiétude, ravivant, certainement, un grand sentiment d'insécurité, qu'elles ont exprimé, dans des passages à l'acte et mise en danger.

Les enfants et l'équipe du **Flocon** sont partis à l'aventure, cet été, en changeant de destination estivale. Ce sont les Cévennes qui les ont accueillis, leur offrant un cadre apaisant et agréable. Randonnées, vélo et baignades ont été au rendez-vous ; ce qui a permis de renforcer la cohésion du groupe et le vivre ensemble, pendant cette parenthèse. Bien que l'âge des membres du groupe était très hétérogène (entre 5 et 17 ans), l'équipe est parvenue à respecter le rythme de vie de chacun, en proposant des activités adaptées en fonction des aptitudes et des stades d'évolution de chacun.

Aux Poutrains, la vie du groupe a trouvé un certain rythme et l'accueil de quatre jeunes, de plus de 17 ans, a permis de tirer le collectif vers d'autres aspirations, requérant plus d'autonomie. Cela a permis également à ce que la dynamique du groupe ne soit pas trop impactée, lors de l'accueil d'un jeune, qui était dans l'errance et dont la grande souffrance s'est exprimée, dans des passages à l'acte violents.

Pendant l'été, les jeunes ont eu la possibilité de découvrir les Pyrénées Orientales ; ce temps de camp a été pour l'équipe éducative, l'occasion de renforcer le travail effectué, tout au long de l'année, mais aussi de renforcer la cohésion de groupe. Une certaine forme « d'auto-gestion » a pu être observée chez les jeunes, permettant ainsi de développer une forme de solidarité et de bienveillance, les uns envers les autres. Tous, ont participé à une initiation plongée sous-marine. Outre, le fait qu'ils aient été novices en la matière, cette activité exceptionnelle leur a permis de découvrir le monde aquatique et de voir la faune et la flore, dans leur milieu naturel. Ils ont pu éprouver et développer leur confiance en soi et en l'autre, gage de sécurité dans ce type d'initiation.

L'équipe a profité de cette activité et de l'émerveillement des jeunes, pour les sensibiliser aux problématiques environnementales.

A La Vallée, la vie de l'établissement n'a pas été un long fleuve tranquille. Les différents mouvements et absences du personnel n'ont pas toujours permis un climat de sécurité, pourtant habituel à Bousbecque. Cette année et jusqu'à la rentrée scolaire, il a, régulièrement, fallu faire preuve d'une grande adaptation.

L'équipe du camp a effectivement été modifiée, à quelques jours du départ, avec la nomination d'un nouveau responsable de camp. Ce séjour en Charente-Maritime a, cependant, été agréable et profitable, pour la majorité de ses participants. Ils se sont nourris de chaque activité, passant des vacances reposantes, et le lien avec les adultes a souvent été source de joie et de partage.

De surprenantes évolutions, tant dans une amélioration de leurs capacités verbales que dans leurs compétences psychosociales et leurs capacités d'organisation ont été relevées.

Un seul enfant n'a pas su se saisir de ce temps de vacances, à l'image de ce qu'il ne parvient pas non plus, à se saisir, dans la vie quotidienne, de la maison d'enfants. Sans doute, submergé par ses angoisses, qu'il n'a pas su verbaliser, ni apaiser, malgré un soutien quotidien de l'équipe, il s'est montré agressif et violent, avec les autres, tout au long du séjour.

LES EQUIPES

Flocon – Poutrains – La Vallée

Cette année 2021 a été fortement marquée par les absences liées au COVID.

Malgré les difficultés de recrutement qui touchent tous les secteurs, les équipes de l'Etablissement ont réussi à garder une permanence et une continuité dans l'accompagnement des enfants, des jeunes et de leur famille.

La stabilité dans la composition de l'équipe du **Flocon** a été trouvée cette année, une éducatrice a été remplacée, dans le cadre d'un congé maternité.

L'équipe des **Poutrains** a accueilli deux nouveaux membres, cette année.

Le licenciement pour inaptitude d'une monitrice-éducatrice a libéré un poste, qui a été pourvu, à l'interne.

En effet, une éducatrice spécialisée, qui travaillait à La Vallée, depuis neuf ans, a manifesté son intérêt pour travailler, avec les adolescents et jeunes adultes.

Le congé maternité d'une professionnelle a été couvert par « le stagiaire, 3ème année », fraîchement diplômée, à l'été.

L'arrivée de la nouvelle Cheffe de Service à **La Vallée**, cet été, a été le point d'orgue de cette année.

Un professionnel, qui avait démarré sa carrière à La Vallée, comme homme d'entretien, puis comme Surveillant de Nuit, a fait valoir ses droits à la retraite, après une collaboration de vingt-cinq années.

Deux nouveaux membres ont rejoint l'équipe éducative : une monitrice-éducatrice (au départ de la professionnelle aux Poutrains) et une éducatrice spécialisée, en septembre (création de poste).

Une éducatrice spécialisée a prolongé son congé parental, à temps complet.

Seule ombre au tableau, le poste d'homme d'entretien, à mi-temps, qui n'a toujours pas trouvé preneur.

L'infrastructure – travaux en cours et à venir

Le Flocon

Les travaux d'aménagement, de transformation et de reconfiguration ont enfin commencé !

Le secrétariat a été déménagé, dans une autre pièce, du rez-de-chaussée, pour permettre le respect et la confidentialité de la parole et des données ; cet espace d'accueil étant en fait un carrefour, un lieu de passage entre le bureau de la Directrice et celui de la psychologue. Ce changement a permis de redéfinir les espaces, la circulation, permettant également à ce que la salle du personnel ait un espace pouvant recevoir, dans des conditions satisfaisantes, l'équipe, dans son entièreté.

L'espace lingerie du Flocon était un espace exigu de stockage et de traitement du linge, très peu satisfaisant. Sa délocalisation à l'étage, en deux espaces, une laverie et une lingerie, permet enfin de respecter la marche en avant du linge, le linge sale ne croisant plus le linge propre. Le désencombrement de cette pièce ainsi que son aménagement limitent désormais la manipulation, pour les maîtresses de maison, de charges lourdes. Pour améliorer le confort des enfants et notre consommation énergétique, nous nous sommes dotés de quatre ballons thermodynamiques, pour la distribution d'eau chaude. Cet équipement a impacté le réagencement et l'isolation au feu, de deux chambres dont une collective, de telle sorte, que nous avons été en sous-effectif, pendant deux mois, faute de lits disponibles.

L'ancien préau, après de nombreux retards dus au problème d'approvisionnement en matériaux, a pu être fermé et isolé. Son aménagement en salle de télévision et espace de repli pour sortir du collectif n'a pas pu se réaliser, en cette fin d'année.

L'ancienne lingerie totalement débarrassée, sera investie en 2022, pour faire naître un réel espace accueil famille, muni d'une kitchenette, d'un espace repas et d'une partie « petit salon ».

Les Poutrains

Cela fera bientôt dix ans que les Poutrains sont sortis de terre. Des travaux de rafraîchissement et de rénovation seront au travail et à l'étude financière, l'année prochaine.

La Vallée

La Maison d'Enfants de La Vallée, ouverte en 1997, ne possède pas, aujourd'hui, de salle accueil famille, en son sein. Les visites médiatisées ou protégées, toujours plus nombreuses, s'effectuent pour une part, dans la salle du personnel. Les familles expriment leurs difficultés, à y prendre leurs marques, et la configuration n'aide pas à y installer un climat propice à l'échange. Ces rencontres se sont également déroulées, dans la salle à manger, ce qui permet une certaine convivialité.

D'autre part, le secrétariat et le bureau de la psychologue se situent à l'étage, au milieu des chambres des enfants. La secrétaire n'a aucune vue, sur les personnes qui souhaitent entrer, dans le service et ne peut accomplir, dans de bonnes conditions et sereinement sa mission d'accueil. Il est également difficile pour la psychologue, d'accompagner, dans la confidentialité, les enfants, dans le cadre de leur travail thérapeutique. Certains enfants refusent, d'ailleurs clairement, de s'entretenir avec la psychologue, dans ce bureau car ils craignent que leurs paroles soient entendues, par les autres, dans le couloir.

Pour pallier à ces difficultés de fonctionnement, nous avons travaillé un projet de réaménagement du bâtiment pour permettre, la création d'une salle d'accueil famille et d'espaces de travail respectueux de la confidentialité.

La demande de subvention d'investissement que nous avons instruite, en début 2021, a trouvé un écho favorable auprès de nos financeurs.

Un architecte a été retenu pour ces travaux, qui se mettront en œuvre, courant 2022.



Accueillir
et
Accompagner